

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2065 - 29 février 2008 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

**Avec les candidats
de Lutte Ouvrière
Votez contre
Sarkozy et ses
représentants
locaux !**

p. 8 et 9



**Hausse des prix, ça suffit !
Travailleurs en lutte
pour les salaires**

p. 4, 10 à 15

Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ La flambée des prix
 ■ Contre la perte de pouvoir d'achat
 ■ Consommation
- p. 5 ■ Fermetures d'entreprises
 ■ Gardes d'enfants, aides à domicile : précarité et bas salaires
 ■ Baisse du chômage et intox gouvernementale
- p. 6 ■ Allocation Adulte Handicapé
 ■ Travailleurs sans papiers
 ■ Centre de rétention de Vincennes

Lutte Ouvrière dans les élections municipales

p. 7-8-9 ■

Dans les entreprises

- p. 10 ■ Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille
 ■ Pfizer (Indre-et-Loire)
 ■ Courchevel : victoire des grévistes
- p. 11 ■ Snecma Genevilliers et Corbeil
- p. 12 ■ Ford Blanquefort
 ■ Magasin Leclerc-Kremlin Bicêtre
 ■ RTM Marseille
- p. 13 ■ Michelin profiteur et licencier
- p. 14 ■ Garnier-Rambouillet
 ■ Gemey Maybelline Garnier-Ormes
 ■ CAP 3000-Saint-Laurent-du-Var
- p. 15 ■ Chantiers navals-Saint-Nazaire
 ■ Les éclusiers en colère
 ■ TPH Services Télécoms (Loiret)

Dans le monde

- p. 16 ■ Russie : et après Poutine, Poutine ?
 ■ Allemagne : des fraudeurs de haut vol

• La loi Dati et le Conseil constitutionnel

Sarkozy au-dessus des lois ?

Le Conseil constitutionnel a approuvé la loi Dati relative à l'internement, sans jugement et sans limite de temps, de criminels ayant déjà purgé leur peine. Il n'est tout de même pas allé jusqu'à justifier la rétroactivité de la loi, c'est-à-dire le fait que des gens puissent être jugés selon une loi qui n'existait pas au moment où ils ont commis leur délit, ce qui aurait été contraire au droit en vigueur depuis les Romains, au moins. Cette remarque du Conseil constitutionnel a pour conséquence de retarder de quinze ans l'application de la loi, puisqu'elle ne pourra s'appliquer qu'aux criminels condamnés maintenant, à l'issue d'au moins quinze ans de détention.

Manifestement Sarkozy n'a pas supporté cette remise en cause. Il comptait se servir de cette loi comme d'un argument électoral et a d'ailleurs laissé entendre que tous ceux qui lui mettaient des bâtons dans les roues se rangeaient ainsi de fait du côté des criminels. Sarkozy se targuant d'être, lui, du côté des honnêtes gens et des victimes.

Les criminels dont il est question et qui sont explicitement désignés par la loi Dati sont des délinquants sexuels, des assassins d'enfants, etc. Personne, n'en déplaise au démagogue Sarkozy, ne souhaite les voir libérés sans qu'ils aient été soignés, ni mis en liberté sans un contrôle médical et judiciaire conséquent.

Mais, justement, des lois existent pour ce faire. Toutes les peines infligées à des gens qui relèvent de la psychiatrie sont assorties d'obligation de soins. Mais rien n'est fait, faute de moyens, et ces malades dangereux ressortent bien souvent de prison dans le même état qu'ils y sont entrés. La dégradation générale des conditions de vie des prisonniers s'applique aussi à ce type de détenus, avec les conséquences que le manque de soins peut avoir dans ce cas particulier.

Mais de cela Sarkozy et Dati ne parlent pas. Ils se contentent de faire des propositions démagogiques en vue des prochaines échéances électorales et des prochains sondages, en proclamant

qu'il faut enfermer à vie les délinquants sexuels, sans jugement, sans condamnation et sans plus de moyens de se soigner qu'aujourd'hui.

Pour tenter de rendre sa loi applicable dès maintenant, Sarkozy a donc demandé conseil au premier président de la Cour de cassation. Ce qui revient à demander au juge du grade le plus élevé quel est le meilleur moyen de tourner la loi. Celui-ci s'étant de fait récusé, en refusant de revenir sur la non-rétroactivité de la loi, il cherche maintenant d'autres conseils et d'autres moyens. Et pourquoi pas changer la Constitution, qui rend les avis du Conseil constitutionnel sans appel ? Et pourquoi pas décider que dorénavant Sarkozy fera la loi sans en référer à qui que ce soit ?

Mais il est plus difficile pour un président de la République de s'opposer à l'appareil judiciaire que, par exemple, d'injurier un passant au Salon de l'Agriculture, entouré de ses gardes du corps.

Paul GALOIS

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

Rouen

Samedi 15 mars à partir de 16 heures
 Palais des Congrès à OISSEL

Montbéliard-Belfort

Samedi 15 mars à partir de 16 heures
 Salle de la Roselière à Montbéliard

Saint-Nazaire

Samedi 5 avril
 Salle Jacques-Brel

Une date à retenir : 10, 11 et 12 mai La Fête de Lutte Ouvrière à Presles (Val-d'Oise)

Commandez vite votre carte d'entrée

Jusqu'au 27 mars, les cartes d'entrée sont disponibles au prix unitaire de 10 euros.



Vous pouvez vous procurer cartes d'entrée et bons d'achat :

- soit auprès de nos camarades,
- soit en écrivant à :
 Lutte Ouvrière - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18

Indiquer le nombre de cartes demandées, et joindre un chèque du montant voulu à l'ordre de Lutte Ouvrière. Ne pas oublier d'indiquer l'adresse d'expédition - Envoi franco.

Pour en savoir plus sur la fête (programmation, accès, horaires...) :
fete.lutte-ouvriere.org

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
 membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
 e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
 Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Ci-joint la somme de :
 par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
 ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 25 février



Infliger au gouvernement de droite le désaveu qu'il mérite

L'enquête que vient de publier *60 millions de consommateurs* ne fait que confirmer la hausse explosive des prix que tout un chacun constate en faisant son marché. Les hausses les plus fortes concernent des produits alimentaires de base comme les pâtes ou les produits laitiers : 45 % pour les spaghettis, 40 % pour les yaourts, 44 % pour le jambon blanc, et tout cela en deux mois seulement. On nous parle de l'augmentation des prix des matières premières mais, s'agissant de certains produits de base comme le blé, il s'agit déjà de hausses provoquées par des achats spéculatifs de grands groupes capables de peser sur les marchés internationaux.

Mais il n'y a pas que cela. Les matières premières n'entrent souvent que pour une petite part dans le prix final. Les paysans producteurs de fruits et de légumes ou les éleveurs de porcs dénoncent l'écart considérable entre les prix auxquels l'industrie alimentaire ou les grandes chaînes achètent leurs produits et les prix auxquels elles les vendent. Les grandes entreprises de l'agro-alimentaire, les Danone, Nestlé et les charcuteries industrielles, ou les grandes chaînes de distribution se servent de la situation pour accroître leurs marges et leurs profits au détriment des consommateurs. Et, pour ne parler que de ces hyper ou supermarchés qui monopolisent de plus en plus le commerce de détail et qui augmentent leurs prix, ils paient en même temps des salaires misérables à leurs employés, comme l'a rappelé la récente grève du personnel de ces grandes surfaces.

Les bénéficiaires de ces sociétés battent record sur record, en exploitant leur propre personnel et en grugeant les consommateurs. Les travailleurs sont pressurés des deux côtés, en tant que salariés qui ne sont pas maîtres de leurs revenus, et en tant que consommateurs.

Voilà pourquoi la majorité travailleuse de la population s'appauvrit pendant que les profits s'envolent et que les riches s'enrichissent toujours plus.

Autant dire que, si Sarkozy chute dans les sondages,

c'est moins à cause des frasques de sa vie privée ou publique qu'en raison du gouffre entre ses rodomontades de « président du pouvoir d'achat » et la réalité de l'écroulement du pouvoir d'achat.

Ces grands groupes capitalistes de l'agro-alimentaire, de la distribution ou autres se passent de Sarkozy pour imposer leur loi à toute la société et pousser les salariés, les retraités et les chômeurs vers l'appauvrissement et, de là, vers la misère. Mais Sarkozy comme sa clique sont des exécutants serviles de ces grands groupes.

Pour changer les choses, pour faire reculer le patronat et ses valets politiques du gouvernement, il faudra des luttes sociales importantes, explosives et qui, entraînant la majorité des travailleurs, pourraient faire peur au grand patronat, mais vraiment peur.

Aucune élection, pas plus les municipales qu'une autre, ne peut remplacer la contre-offensive du monde du travail pour changer le rapport de force entre les travailleurs et le patronat.

Mais ces élections offrent au moins une occasion de désavouer Sarkozy et la politique que mène la droite. Écarter la droite d'un maximum de mairies ne résoudra pas les problèmes essentiels des salariés, ni la baisse du pouvoir d'achat, ni le chômage. Mais ce sera, au moins, une sanction pour le pouvoir et ses flagorneurs serviles.

Lutte Ouvrière présente des candidats à ces élections municipales dans un grand nombre de villes, sur des listes Lutte Ouvrière ou sur des listes d'union. S'ils sont élus, ils seront dans les Conseils municipaux les représentants des intérêts sociaux et politiques des travailleurs, des chômeurs, des retraités et des plus démunis. Ils soutiendront toutes les mesures qui vont dans le sens de ces intérêts et s'opposeront aux mesures qui leur sont préjudiciables. Ils utiliseront leur mandat pour faire renaître les traditions de solidarité des classes populaires.

Arlette LAGUILLER

La Sarko... médie continue

À chaque semaine son mini-scandale, et cela commence à devenir lassant. Si l'on n'avait à reprocher à Sarkozy que son exhibitionnisme débridé, sa vulgarité à l'égard d'un visiteur qui, se trouvant sur son passage au Salon de l'agriculture, a eu l'outrecuidance de refuser de lui serrer la main, ce qui est quand même son droit, ce serait dérisoire.

Mais, par-delà le spectacle qu'il nous offre, cet homme et son équipe continuent à asséner les mauvais coups contre les classes populaires. À croire que ces sketches à répétition seraient calculés pour faire diversion et éviter que l'on aborde les questions essentielles. Mais – une fois n'est pas

coutume – faisons confiance à Sarkozy et à ses capacités d'improvisateur : il est fort capable d'avoir trouvé cela tout seul, sans l'aide de ses conseillers.

Pendant que les pitreries du locataire de l'Élysée occupent le devant de la scène, les unes des journaux et les écrans télévisés, les prix, eux, tous les prix, font la sarabande, en premier lieu ceux des produits de première nécessité, tandis que les revenus des petites gens stagnent – ce qui signifie qu'ils régressent – contrairement à ceux des plus fortunés, ces gens que Sarkozy fréquente et qu'il ne peut traiter de « pauvre con » parce que, même quand ils sont cons, ils ne sont pas pauvres.

Et même si, en cette période électorale, le tandem Sarkozy-Fillon et ses coéquipiers du gouvernement mettent la pédale douce à leurs attaques contre les classes laborieuses, il est à craindre qu'une fois les municipales passées ces attaques redoublent. Mais des grands patrons comme ceux des groupes Michelin à Toul, ArcelorMittal à Grandrange, d'autres encore, ne se sentent pas obligés de mettre un bémol à leurs attaques. Imperturbables, ils annoncent la fermeture de tel ou tel site de leur groupe. Car ces capitalistes, ceux dont on parle et des dizaines d'autres moins connus, ou plus discrets, font de même. Ils n'ont que faire des affaires électorales de tel ou tel notable UMP



qui, localement, tente de sauver le fauteuil qu'il occupe à la mairie, ou qui essaie de le conquérir. Ce n'est vraiment pas leur souci. Et heureusement

les travailleurs, ceux par exemple de la Snecma, des employés des grandes surfaces et

bien d'autres encore, ne se laissent pas distraire par les gesticulations de Sarkozy et engagent la lutte pour obtenir de meilleurs salaires et l'amélioration de leurs conditions de travail.

Jean-Pierre VIAL

• Les prix flambent et le pouvoir d'achat part en fumée

Ça suffit !

Une enquête de la revue 60 millions de consommateurs confirme ce que chaque ménagère a pu constater à ses dépens en faisant ses courses : les prix des biens de consommation courante flambent.

Entre fin novembre 2007 et début janvier 2008, cette enquête constate des augmentations entre 5 et 48 % : + 48 % sur un pack de six litres de lait ; + 44 % sur un paquet de spaghettis et le jambon blanc ; + 40 % sur six yaourts au sucre de canne ; 32 % de plus pour un camembert ; 26 % sur un paquet de beurre ; + 18 % un paquet de riz, etc. Et le reste est à l'avenir ! Il ne s'agit pas de produits de luxe, mais de produits de première nécessité, de marques courantes vendues dans les grandes surfaces.

Contre ces hausses, qui ne datent pas d'hier mais qui se sont multipliées et accélérées ces derniers temps, Fillon a annoncé à grand renfort de presse, radio et télé (élections municipales obligent) une « opération coup de poing », véritable usine à gaz qui serait montée en trois temps : d'abord, l'identification des auteurs des abus, qu'ils soient industriels ou distributeurs (comme s'il s'agissait d'inconnus agissant dans l'ombre !) ; ensuite, la vérification par l'analyse d'une vingtaine de produits (lesquels ? et qui les choisira ?) que l'évolution réelle des prix est bien celle enregistrée par l'enquête de 60 millions de consommateurs ; enfin, un projet de loi – un de plus – verrait le jour, en vue de « la création d'une autorité de

la concurrence aux compétences renforcées, etc. » En fait de coup de poing, c'est plutôt d'un coup d'épingle dans l'eau qu'il s'agit.

En 2004 Sarkozy, alors ministre des Finances du gouvernement Raffarin, avait déjà promis de lutter contre les hausses des prix en s'attaquant aux « marges arrière », c'est-à-dire aux sommes versées par les industriels aux grands distributeurs, comme Auchan, Carrefour, Intermarché, Leclerc, pour mettre en avant leurs produits et faire des campagnes de promotion. En fait, cette promesse comme bien d'autres avait fait long feu. Aujourd'hui, de nouveau, son gouvernement feint de décou-

vrir ce que tout le monde connaît, à savoir la distorsion considérable entre l'augmentation des prix des matières premières et celle des prix de vente au détail. Fillon qualifie ces hausses « d'abus ». Cela ne lui coûte pas cher, mais ne fait évidemment pas baisser les prix d'un centime.

Hier comme aujourd'hui, les gouvernements n'ont jamais eu la moindre intention de contrarier en quoi que ce soit les affaires des industriels de l'agro-alimentaire et des capitalistes de la distribution. Et l'annonce par Fillon de son dispositif embrouillé de lutte contre la valse des étiquettes exprime on ne peut plus clairement qu'il ne veut rien faire

de sérieux contre les propriétaires de Carrefour, Auchan et autres. Il s'agit là de capitalistes qui font partie des plus grandes fortunes du pays et qui remplissent leurs coffres-forts (et les caisses de l'État par la même occasion, grâce à la TVA prélevée au passage) en vidant les poches des consommateurs, et il n'est pas question de les contrarier sérieusement.

Autant dire qu'on ne peut rien attendre de Fillon, de ses petits poings et de son gouvernement pour modérer les hausses des prix, et surtout pas qu'ils éteignent la flambée en cours.

Lucienne PLAIN



• Contre la perte de leur pouvoir d'achat

Les retraités appellent à manifester

L'ensemble des confédérations syndicales et la fédération des retraités de la Fonction publique appellent à une journée de mobilisation et de manifestations jeudi 6 mars pour « une augmentation immédiate des retraites ».

Les pensions de retraite sont indexées sur l'inflation, non pas réelle, mais celle qui est prévue par le gouvernement, sans que l'on sache selon quelles modalités. En janvier 2007, elles avaient été revalorisées de 1,8 %, alors que l'inflation prévue était de

1,3 %. Selon le gouvernement, les retraités auraient donc bénéficié en 2007 d'une hausse de leur pouvoir d'achat de 0,5 %. Sans doute pris de remords après cette largesse, comme il prévoyait une inflation de 1,6 % pour l'année 2008, il a décidé à l'automne dernier que la revalorisation de janvier 2008 ne serait que de 1,1 %.

Or, chacun le constate tous les jours en faisant ses courses ou en payant ses factures, les prix s'envolent au contraire, qu'il s'agisse du loyer, de l'alimentation, de l'essence ou du chauffage. Même en s'en tenant aux

chiffres donnés le 23 février par l'Insee (qui n'a vraiment pas tendance à les gonfler !), ils ont augmenté de 2,8 % sur un an ; et en ce qui concerne l'alimentation, c'est-à-dire les produits de première nécessité, la hausse a été de 4,2 %. On est loin des comptes et des mécomptes gouvernementaux !

Fillon et Bertrand, son ministre du Travail, ont annoncé une augmentation de 5 % du minimum vieillesse... un mois avant les élections municipales. Cela ne concerne que les 600 000 personnes les plus défavorisées, celles qui tou-

chent 628 euros par mois, et cette augmentation ne leur donnera qu'un euro de plus par jour ! Mais pour les autres retraités, dont la majorité touchent à peine plus que ce minimum vieillesse, le gouvernement s'en tient au 1,1 % de revalorisation prévu.

Pour exiger une revalorisation de toutes les retraites, des manifestations sont prévues le 6 mars dans différentes villes de France. À Paris, la manifestation partira à 11 heures du métro Sèvres-Babylone.

Marianne LAMIRAL

• Consommation

La vache enragée à prix discount pour les pauvres ?

Une société immobilière a l'intention d'implanter dans le quartier Sainte-Honorine de Taverny, dans le Val-d'Oise, un supermarché Iper Store, spécialisé dans le déstockage de produits alimentaires proches de leur date de péremption.

Les 6 000 habitants du quartier n'auraient donc, en guise de moyenne surface alimentaire proche de chez eux, que ce type de magasin. Les consommateurs obligés de calculer au plus près leurs dépenses alimentaires, les personnes âgées limitées dans leurs déplacements comme dans leurs ressources, n'auraient, dans ce quartier populaire où le chômage et la proportion de retraités sont importants, que ce magasin discount où ils devraient surveiller attentivement l'étiquetage des produits achetés, au risque de les consommer au-delà de leur date de péremption.

D'après l'Insee, l'approvisionnement dans les commerces d'alimentation hard discount, aux prix les moins chers, a quasiment doublé entre 2001 et 2006, passant de 7 % à 13 % des ménages. La fréquentation de ces commerces continue de grimper, la baisse du pouvoir d'achat et la flambée des prix alimentaires y contraignant de nombreux consommateurs, et pas seulement parmi les plus pauvres. C'est cependant ces derniers qui, toujours d'après l'Insee, s'y rendent le plus souvent : les 20 % des ménages au niveau de vie le plus faible y font 20 % de leurs dépenses alimentaires, tandis que les 10 % les plus aisés préfèrent les marchés ou les achats directs chez les producteurs.

Comme le dénoncent par ailleurs des diététiciens, les produits « discount » les moins chers sont souvent également les moins bons sur le plan nutritionnel : plus gras, plus sucrés, plus salés, plus aqueux, moins riches en nutriments de qualité.

Mais voilà, il y a du profit à faire sur les plus pauvres, alors le créneau se remplit.

Viviane LAFONT

• Fermetures d'entreprises

Patiencez, on va réindustrialiser

Le président de la République a annoncé jeudi 21 février l'intervention d'un Fonds national de réindustrialisation destiné aux régions frappées par la fermeture d'une usine. En fait, ce fonds mis en place par Jospin existe depuis 2002. Ce dispositif, en grande partie financé par l'État et les collectivités locales, a évidemment une efficacité plus que douteuse, à voir les chiffres du chômage des régions frappées par des licenciements dans l'industrie. Il est par contre le bienvenu pour des patrons qui font la chasse aux subventions publiques.

C'est devant des travailleurs embauchés sur l'ancien site de Metaleurop à Noyelles-Godault, aujourd'hui entièrement détruit et dépollué, et bien sûr devant les photographes et les caméras, que Sarkozy s'est présenté comme le champion de la reconversion industrielle. Il a présenté la reconversion du site comme exemplaire : « Près de 700 emplois ont déjà été créés et 1 800 le seront au total d'ici à trois ans. Cela signifie qu'il y aura plus d'emplois qu'il n'y en avait à l'époque de Metaleurop », a-t-il prétendu. Les anciens ont dû s'étrangler en entendant cela : en 2003, il y avait

eu 830 licenciements directs et on estimait à 2 000 le nombre d'emplois menacés par la fermeture de la fonderie. Et sur le nouveau site industriel, seulement 35 anciens de Metaleurop ont été embauchés !

Mais toute cette mise en scène vise moins les anciens de Metaleurop qu'à faire illusion vis-à-vis de tous ceux qu'indignent les licenciements ou les fermetures d'entreprises annoncés par ArcelorMittal, Michelin, Miko, etc., depuis le début de l'année, alors que ces entreprises annoncent dans le même temps des profits plus



que satisfaisants.

Sarkozy s'est engagé à revenir sur les lieux « autant de fois qu'il faudra pour m'assurer que personne ne reste sur le carreau », ajoutant : « On ne laissera pas tomber ce coin de France. (...) Mon ambition est de faire de ce drame une réussite. » Mais déjà en 2003, lors de la fermeture de Metaleurop, Raffarin, alors Premier ministre d'un gouvernement où François Fillon était ministre des Affaires sociales et Sarkozy ministre de l'Intérieur, s'était dit lui aussi « touché au plus profond » par « ces coups de

poignard dans notre territoire et dans nos entreprises ».

À chaque plan de licenciements ou de fermeture d'entreprise, les ministres et chefs de gouvernement versent quelques larmes... et laissent aux patrons la liberté de faire ce qu'ils veulent de leur entreprise et de leurs capitaux. Ainsi le groupe Metaleurop, aujourd'hui rebaptisé Recylex, cinq ans après la fermeture de l'usine de Noyelles-Godault, n'a jamais été contraint de payer pour la catastrophe sociale qu'il a provoquée... pas plus qu'il n'a été contraint de

financer la dépollution du site.

Le truc qu'a trouvé le gouvernement pour prétendre qu'il agit face aux licenciements et aux fermetures d'entreprises industrielles n'est donc pas nouveau. Il s'agit de demander aux travailleurs concernés de patienter en attendant que leur région se « réindustrialise ». Et surtout de ne demander aucun compte aux patrons pour les dégâts que provoquent leurs décisions.

Boris SAVIN

• Gardes d'enfant, aides à domicile, etc.

Le règne de la précarité et des bas salaires

Le gouvernement se vante du recul du chômage et de la création de 300 000 emplois. En fait, le secteur qui a le plus progressé ces dernières années est celui des « services à la personne », les emplois chez les particuliers. Les particuliers employeurs peuvent en effet déduire de leurs impôts jusqu'à 50 % du salaire versé, ce qui revient à faire prendre en charge par la collectivité la moitié du salaire de son jardinier ou de sa garde d'enfant. Cela explique le succès de ce type d'emploi.

Mais pour les salariés, la réalité est celle de la précarité et de très faibles revenus.

Dans une étude de janvier 2008, l'Insee recense 1,6 million de salariés employés directement par un particulier, comme par exemple les gardes d'enfant, les aides à domicile, les assistantes maternelles. Ce chiffre est en progression de 7 %.

L'enquête précise que, « en 2006, la moitié des salariés qui exercent au domicile des particuliers ont retiré de cette activité, et sur l'ensemble de leur contrat, un salaire annuel net inférieur à 1 666 euros », soit à peine plus de 150 euros par mois. Explication : le salaire horaire net est très faible, souvent en dessous du smic, et les horaires tiennent plus d'un quart temps que d'un temps complet. Il s'agit d'une situa-

tion bien plus proche du chômage que de l'emploi. Quant aux assistantes maternelles, qui gardent chez elles les enfants souvent de plusieurs familles, la moitié d'entre elles ne perçoivent que 6 554 euros par an, soit 550 euros par mois. Même les 10 % les mieux payées n'ont eu qu'un revenu net annuel de 8 782 euros, soit bien moins que le smic.

Il est notable que 112 000 de ces salariés ont au moins 60 ans et sont donc obligés de continuer à travailler pour compenser la faiblesse de leur retraite.

Ces emplois dans le domaine des « services à la personne » ont progressé de façon importante ces dernières années. Pas seulement parce que quelques bourgeois y ont vu une opportunité de dépenser peu par rapport au service

rendu, mais parce qu'il s'agit d'activités utiles qui, le plus souvent, pallient aux insuffisances du gouvernement en matière d'équipements de santé, de crèches, de résidences pour personnes âgées, de services médicaux à domicile, etc. Et il est d'autant plus choquant que cela se réalise au prix d'une précarité et de bas salaires généralisés pour les travailleurs concernés.

Christian BERNAC

Baisse du chômage intox gouvernementale

Le gouvernement claironne que sur le plan du chômage son action est un succès. Pourtant, quand le ministère de l'Économie annonce que 298 000 emplois ont été créés en 2007, les statistiques officielles précisent que ce sont essentiellement des emplois dits de services, c'est-à-dire des contrats de quelques heures de travail ou en travail partiel, pour un salaire tout aussi partiel. En clair, cela signifie que les « petits boulots » se multiplient.

Les chiffres annoncés par

le gouvernement ne compensent pas la suppression de plus de 100 000 postes dans l'industrie entre 2006 et 2007. L'Unedic recensait, à la fin de l'année 2007, 3,4 millions de demandeurs d'emplois, dont 382 000 « seniors », pour reprendre le terme officiel, qui sont dispensés de recherche d'emploi.

Les communiqués de victoire du gouvernement sur le chômage et les gesticulations de Sarkozy ne peuvent masquer la réalité.

B.S.

Au sommaire de

LUTTE DE CLASSE N° 111 (mars 2008)

France

Lutte Ouvrière dans les élections municipales
Le plongeon des Bourses
une nouvelle phase de la crise financière

Tchad

Une dictature qui ne survit que grâce au soutien de la France

Pakistan

Après l'assassinat de Benazir Bhutto

Documents

Un échange de correspondance entre LO et la LCR

Prix : 1,50 euro – Envoi contre quatre timbres à 0,54



• L'Allocation Adulte Handicapé

Quand l'État fait payer aux handicapés des aides à leur employeur

En décembre 2007, dans l'Oise, des handicapés, salariés et titulaires d'un « contrat avenir », se sont vu brutalement mis en demeure par la Caisse d'allocations familiales de rembourser 5 300 euros de « trop perçu » depuis décembre 2006. Il s'agissait de personnes gravement handicapées qui touchaient l'Allocation Adulte Handicapé.

Ces handicapés, pour pouvoir survivre, car avec 620 euros par mois ce n'est pas possible, avaient fait le choix de travailler malgré leur handicap lourd. La loi leur garantissait que les contrats dont ils bénéficiaient, CEC, SAE, etc. pouvaient se cumuler avec leur petite allocation. Or en 2005, le ministre Xavier Bertrand a mis en place « le contrat avenir ». Ce contrat est particulièrement attractif pour l'employeur qui l'utilise, collectivité ou établissement public, car pour 780 euros de rémunération versée au salarié travaillant 26 heures par semaine, l'employeur reçoit une aide, de 477,82 euros exactement. La loi garantissait au titulaire de l'Allocation Adulte Handicapé le maintien intégral de l'allocation et son cumul avec la rémunération du « contrat avenir », lui-même rémunéré au smic. C'est sur la base de ces garanties que l'ANPE et le préfet lui-même, encouragés par leur ministre de tutelle, ont fait la promotion de ces contrats auprès des salariés handicapés et des employeurs potentiels. Et c'est ainsi que des centaines de « contrats avenir » ont été signés dans le département, des milliers dans la région, des dizaines de milliers dans le pays.

Mais voilà qu'en catimini, le même ministre du Travail et de la Solidarité, toujours en fonction, Xavier Bertrand, a fait publier, en mars 2006, un décret qui revient à annuler les garanties inscrites jusque-là dans la loi.

En effet, ce décret déclare que l'allocation des handicapés titulaires d'un « contrat avenir » sera « diminuée du montant de l'aide à l'employeur définie au premier alinéa du II de

l'article L 322-4-12 du code du travail », autrement dit diminuée de l'aide de 477,82 euros. On n'en croit pas ses yeux ! Oui, l'aide de l'État, si généreusement octroyée à l'employeur est donc dorénavant retenue sur l'allocation du salarié, l'adulte handicapé.

Aux syndicalistes qui protestaient, la direction départementale de la CAF, la direction du Travail, le préfet de l'Oise se sont contentés de répondre : « On applique le décret », même s'il est injuste et illégal, ajoutaient certains. Tellement injuste d'ailleurs que, spontanément, personne n'avait envie de l'appliquer à la Caisse d'allocations familiales, et qu'il aura fallu des rappels à l'ordre venus d'en haut pour mettre en route la machine à voler les handicapés.

Dans la région de Creil où l'affaire a démarré, plusieurs syndicats, le SDC, le SNES-FSU ont demandé, lors d'une conférence de presse commune, qu'en urgence, les employeurs, lycées et collectivités publiques, faisant travailler des salariés sous « contrat avenir » titulaires de l'Allocation Adulte Handicapé leur restituent l'intégralité des aides qu'ils ont touchées. Parallèlement ils demandaient que les responsables de la CAF, les militants syndicaux, qui y siègent, fassent cesser sans délai ce scandale. Et plus généralement ils demandaient aux responsables de l'État, et en premier au ministre, Xavier Bertrand, qui doit venir dans le secteur le 7 mars prochain, de suspendre l'application de ce décret infâme.

Correspondant LO

• Travailleurs sans papiers

Promesses de régularisations et réalités des expulsions

Le gouvernement refuse toujours de régulariser tous les sans-papiers vivant en France, et cela même s'ils travaillent ici depuis des années, payent cotisations sociales et impôts, même s'ils ont une famille et des enfants scolarisés. Sarkozy exige pour 2008, 26 000 expulsions, mécontent qu'en 2007 il n'y en ait eu que 24 000 !

Depuis juillet 2007, une circulaire demande aux patrons de vérifier auprès des préfetures la validité des titres de séjour des travailleurs étrangers qu'ils emploient, avec menace de sanctions pour ceux qui continuent d'employer des sans-papiers. Conséquence : la CGT et le Gisti (Groupe d'information et de soutien des immigrés) signalent que, depuis la publication de cette circulaire, des centaines de travailleurs sans papiers se sont présentés dans leurs permanences pour dénoncer leur licenciement brutal et sans indemnités.

Pourtant, une autre circulaire du 7 janvier 2008 (publiée dans le cadre de la loi Hortefeux sur l'immigration « choisie »)

prévoit que les employeurs peuvent demander la régularisation de leurs salariés sans papiers. Mais l'employeur doit aussi s'engager à embaucher officiellement en CDI ces salariés, avec des contrats de travail et des payes réglementaires. Bien que les salariés sans papiers soient estimés à 300 000, pour le moment, on ne signale pas de bousculades de patrons aux guichets des préfetures !

Face aux licenciements expéditifs et aux réticences des employeurs pour demander ces régularisations, des travailleurs sans papiers s'organisent. Après la lutte de plusieurs semaines, durant l'été 2007, des 68 salariés de Buffalo Grill, d'autres luttes ont eu lieu. Dernièrement,

après quelques jours de grève médiatisée, des cuisiniers du restaurant *La Grande Armée* ont obtenu leur titre de séjour.

La CGT et les associations de défense des sans-papiers mettent en gardent, à juste titre, tous ces travailleurs : des démarches individuelles peuvent se transformer en piège, aussi il ne faut agir et réclamer que collectivement. Car ces régularisations au cas par cas dépendent du bon vouloir des préfets, elles sont faites en fonction des besoins professionnels des régions et... des quotas d'expulsions à remplir ! Il faut se souvenir qu'en juin 2006, si plus de 30 000 familles, ayant des enfants scolarisés, avaient déposé des dossiers de demande de régularisation, seulement 6 924 ont été acceptées, les autres restant fichées, à la merci de la police.

Louis BASTILLE



• Centre de rétention de Vincennes

Violences policières

Depuis plusieurs semaines, les immigrés en instance d'expulsion ou de libération manifestent contre leurs conditions de détention. Actuellement, selon la Cimade (Comité intermouvements auprès des évacués), une partie des 124 détenus mène une grève de la faim. 80 d'entre-eux, des Marocains, Algériens, Maliens, Sénégalais, Chinois, Indiens, Égyptiens ont signé une pétition pour demander leur libération, s'élever contre leur enfermement dans des locaux sans chauffage et pour dénoncer les violences policières.

En effet, après avoir minimisé les faits, la préfecture de police a admis que, dans la nuit du 11 au 12 février, une soixantaine de policiers sont intervenus dans ce centre, armés de « Taser » dont ils ont fait usage contre des détenus. Cette arme lance des impulsions électriques qui, en interrompant durant quelques secondes la liaison entre le cerveau et les muscles, immobilisent la victime. Elle n'est pas sans danger. Aux États-Unis cette arme a déjà tué de nombreuses fois.

À Vincennes, deux prison-

niers frappés se sont retrouvés à l'hôpital et tous ont subi, durant cette nuit, une fouille au corps intégrale dans la cour. Depuis, les humiliations et maltraitements continuent.

Pour plaire à l'électorat d'extrême droite, Sarkozy et son gouvernement multiplient les mesures policières anti-immigrés. Dans chaque ville les arrestations, détentions et expulsions entraînent des drames. Il faut imposer l'arrêt des expulsions et la fermeture des centres de rétention !

Louis BASTILLE

Élections municipales

Arlette Laguiller avec les candidats de Lutte Ouvrière



Jeudi 28 février

CLERMONT-FERRAND

à 14 h 30, conférence de presse

LIMOGES

à 19 h 45, conférence de presse

à 20 h 30, MEETING

Salle Jean-Pierre-Timbaud (derrière la mairie)

Dimanche 2 mars

NANCY

à 10 h 15, marché du Haut-du-Lièvre et conférence de presse à 11 heures au Buisson Ardent

METZ

à 15 h, conférence de presse

à 16 h, MEETING

Salle Braun, 16, rue Mozart

Mardi 4 mars

MÉRIGNAC

à 19 h 30, conférence de

presse

à 20 h 30, MEETING
Salle de la Glacière

Mercredi 5 mars

CREIL

à 19 h, MEETING

La Faïencerie, salle de la Manufacture

Jeudi 6 mars

TOULOUSE

à 19 h 30, conférence de presse

à 20 h 30 MEETING

Salle municipale
22, allée de Barcelone
(M° Compans-Cafarelli)



Arlette Laguiller le 26 février à Beauvais...

Le 26 février, Arlette Laguiller était à Beauvais lors de la présentation à la presse de la liste Lutte Ouvrière. Une trentaine de candidats l'entouraient, elle et la tête de liste Renée Potchtovik, tout en répondant aux questions des journalistes.

Arlette Laguiller a rappelé la signification de la présence d'une liste Lutte Ouvrière et du vote pour celle-ci : sanctionner

de la manière la plus radicale possible le gouvernement Sarkozy, et envoyer au conseil municipal des conseillers représentant les intérêts du monde du travail et des plus démunis.

Renée Potchtovik, quant à elle, a rappelé les problèmes qui se posent dans la ville : celui des logements sociaux insuffisants, ce qui prive les jeunes familles de logements ou les oblige à res-

ter à l'étroit, les problèmes de transports dans une ville où il faut prendre sa voiture pour aller travailler et où tous les parkings sont payants, et les choix qui sont symbolisés par les 850 000 euros dont ont bénéficié les commerçants du centre-ville pour refaire leur vitrine, alors que les équipements des quartiers restent bien insuffisants...

... et à Compiègne

Compiègne a comme maire l'un des représentants les plus caractéristiques de la droite arrogante, le sénateur Philippe Marini, l'un de ceux qui réclament à la fois l'allègement de l'impôt sur la fortune et l'abaissement des intérêts du livret A.

Le 26 février, entre trois cent cinquante et quatre cents personnes étaient venues à la réunion de soutien à la liste de rassemblement soutenue par le Parti Socialiste, les Verts, Lutte Ouvrière, le Parti Communiste et le Parti Radical de Gauche,

conduite à Compiègne par la socialiste Laurence Rossignol. Parmi les orateurs, Julien Dray, du Parti Socialiste, et Hélène Flautre, des Verts, et notre camarade Arlette Laguiller, dont l'intervention a été attentivement écoutée.

Votez contre Sarkozy et ses représentants !

Meeting avec Arlette Laguiller Paris

Vendredi 29 février à 20 h 30

Théâtre de la Mutualité
24, rue Saint-Victor-Paris 5^e
(Métro : Maubert-Mutualité)

Entrée libre

Conférence de presse à 19 h 15



Réunions publiques

Jeudi 28 février à 20 h 15

CAEN-NORD (Calvados)

Quartier du Chemin-Vert
Maison de quartier du Chemin-Vert
Rue Pierre-Corneille

Vendredi 29 février à 20 h

LILLE (Nord)

MEP (Maison de l'Éducation Permanente)
Place Georges-Lyon

Samedi 1^{er} mars à 18 h

ENSISHEIM (Haut-Rhin)

Salle de la Régence

Samedi 1^{er} mars à 18 h

LA ROCHELLE (Charente-Maritime)

Salle Amos-Barbot
37, rue du Collège

Samedi 1^{er} mars à 15 h

AMIENS (Somme)

Salle Maurice-Honest
67, bd du Cange (quartier Saint-Leu)

Jeudi 6 mars à 20 h

ROUEN (Seine-Maritime)

Halle aux Toiles
Place de la Basse-Vieille-Tour

Jeudi 6 mars à 20 h 15

CAEN-SUD

Quartier de La Guérinière
Salle de réunion du Club du troisième âge
60, place de la Liberté

Jeudi 6 mars à 20 h 30

ORLÉANS (Loiret)

Salle des Chats-Ferrés
Rue Notre-Dame-de-la-Recouvrance

Lutte Ouvrière dans les

Aux élections municipales du 9 mars, près de 5 000 candidats de Lutte Ouvrière seront présents, sur 186 listes différentes. Lutte Ouvrière sera donc largement représentée dans ces élections puisque, parmi les 38 villes principales de la métropole, celles de plus de 100 000 habitants, 32 auront des candidats de Lutte Ouvrière. Cette présence est d'ailleurs nettement plus importante qu'aux précédentes élections de ce type, en 2001.

Dans 69 villes, Lutte Ouvrière participe à des listes d'union, avec les partis de gauche, le Parti Communiste, le Parti

Socialiste, ou les deux. Dans nombre de communes, nous nous retrouvons également aux côtés d'autres partis, comme la LCR, les Verts, le MDC (chevènementistes), le PT (Parti des Travailleurs), ou le MRG (Radicaux de gauche).

37 de ces listes d'union, soit 55 %, sont conduites par le Parti Communiste, 26 d'entre elles par le Parti Socialiste.

Enfin, dans 117 villes, Lutte Ouvrière présentera des listes sous sa propre étiquette. Et pour nombre de villes, ce sera pour la première fois.

Les candidats de Lutte Ouvrière

Ville	Département	Liste	Conduite par
Alfortville	Val-de-Marne	LO LCR PC	Guy Mouney
Amiens	Somme	Lutte Ouvrière	Bruno Paleni
Angers	Maine-et-Loire	PC LO	Jean-Louis Grégoire
Angoulême	Charente	Lutte Ouvrière	Jean-Pierre Courtois
Anncy	Haute-Savoie	Lutte Ouvrière	Jean-Paul Macé
Arcueil	Val-de-Marne	Lutte Ouvrière	Daniel Lioubowny
Argenteuil	Val-d'Oise	PS PC LO Ecolos	Philippe Doucet
Arles	Bouches-du-Rhône	Lutte Ouvrière	Guy Dubost
Aubervilliers	Seine-Saint-Denis	PC LO PT	Pascal Beaudet
Aulnay-sous-Bois	Seine-Saint-Denis	Lutte Ouvrière	Yves Guillemot
Autun	Saône-et-Loire	Lutte Ouvrière	Mikaël Matusinski
Bagneux	Hauts-de-Seine	Lutte Ouvrière	Franck Rollot
Bagnolet	Seine-Saint-Denis	PC LO MRC Mars Collectif de socialistes	Marc Everbecq
Beauvais	Oise	Lutte Ouvrière	Renée Potchtovik
Belfort	Territoire de Belfort	MRC LO socialistes PC écologistes	Etienne Butzbach
Besançon	Doubs	Lutte Ouvrière	Nicole Friess
Bezons	Val-d'Oise	Lutte Ouvrière	Michel Campagnac
Bobigny	Seine-Saint-Denis	Lutte Ouvrière	Rodolphe Feger
Bordeaux	Gironde	Lutte Ouvrière	Denis Lacoste
Bourges	Cher	PS PC LO MRC Verts	Irène Félix
Brest	Finistère	Lutte Ouvrière	André Cherblanc
Caen	Calvados	Lutte Ouvrière	Pierre Casevitz
Calais	Pas-de-Calais	Lutte Ouvrière	Dominique Wailly
Carros	Alpes-Maritimes	Lutte Ouvrière	Alain Bouilleaux
Cergy	Val-d'Oise	Lutte Ouvrière	Eric Cassan
Chalon-sur-Saône	Saône-et-Loire	Lutte Ouvrière	Pascal Dufraigne
Chartres	Eure-et-Loir	PC LO LCR Energies Citoyennes	Claude Simon
Châteauroux	Indre	Lutte Ouvrière	Elisabeth Milon
Châtellerauld	Vienne	Lutte Ouvrière	Patrice Villeret
Chenove	Côte-d'Or	Lutte Ouvrière	Stéphane Pourmin
Choisy-le-Roi	Val-de-Marne	Lutte Ouvrière	Josefa Torres
Cholet	Maine-et-Loire	Lutte Ouvrière	Robert Cerisier
Clermont	Oise	Lutte Ouvrière	Daniel Rémond
Clermont-Ferrand	Pas-de-Calais	PS PC LO Verts MRC PRG	Serge Godard
Clichy-la-Garenne	Hauts-de-Seine	PS PC Verts MRG LO	Gilles Catoire
Colombes	Hauts-de-Seine	Lutte Ouvrière	Mohamed El Marbati
Colomiers	Haute-Garonne	Lutte Ouvrière	Michèle Puel
Compiègne	Oise	PS LO Verts Soutien PC	Laurence Rossignol
Corbeil-Essonnes	Essonne	PC LO Verts	Bruno Piriou
Creil	Oise	Lutte Ouvrière	Roland Szpirko
Créteil	Val-de-Marne	Lutte Ouvrière	Daniel Gendre
Cugnaux	Haute-Garonne	Lutte Ouvrière	Anne-Marie Laflorentie
Dijon	Côte-d'Or	Lutte Ouvrière	Jacqueline Lambert
Dole	Jura	Lutte Ouvrière	Dominique Revoy
Drancy	Seine-Saint-Denis	PC PS LO	Eliane Assassi
Draveil	Essonne	PC LO	Jean-Paul Bonsignore
Dunkerque	Nord	Lutte Ouvrière	Jacques Volant
Eaubonne	Val-d'Oise	PC LO	Marc Schweitzer
Echirrolles	Isère	Lutte Ouvrière	Chantal Gomez

Ville	Département	Liste	Conduite par
Ensisheim	Haut-Rhin	Lutte Ouvrière	Aimé Sense
Ermont	Val-d'Oise	Lutte Ouvrière	Olivier Trancart
Ferrières-la-Grande	Nord	Lutte Ouvrière	Bruno Montmory
Fleury-les-Aubrais	Loiret	PC LO LCR	Alain Romero
Fourmies	Nord	PC LO	Alain Berteaux
Gennevilliers	Hauts-de-Seine	Lutte Ouvrière	Michel Breton
Grand-Charmont	Doubs	Lutte Ouvrière	Christian Driano
Grenoble	Isère	Lutte Ouvrière	Catherine Brun
Herblay	Val-d'Oise	Lutte Ouvrière	Roger Desmeleirs
Ile-Saint-Denis	Seine-Saint-Denis	PC LO	Joël Flandrin
Ivry-sur-Seine	Val-de-Marne	PC PS LO Verts PRG	Pierre Gosnat
Joué-lès-Tours	Indre-et-Loire	Lutte Ouvrière	Jean-Jacques Prodhomme
Kremlin-Bicêtre	Val-de-Marne	Lutte Ouvrière	Nicolas Pétillot
La Chapelle-Saint-Luc	Aube	PS PC LO Verts PRG	Olivier Girardin
La Ciotat	Bouches-du-Rhône	PC LO MRC PRG	Karim Ghendouf
La Courneuve	Seine-Saint-Denis	PC LO MRC PT	Gilles Poux
La Ferté-Bernard	Sarthe	PC PS LO	Claude Drouet
La Rochelle	Charente-Maritime	Lutte Ouvrière	Antoine Colin
La Roche-sur-Yon	Vendée	PC LO	Anita Charrieau
Lanester	Morbihan	PC LO LCR MRG	Alain Guichard
Laon	Aisne	Lutte Ouvrière	Jean-Loup Pernelle
Laval	Mayenne	Lutte Ouvrière	Geneviève Bougard
Le Blanc-Mesnil	Seine-Saint-Denis	PC PS LO	Daniel Feurtet
Le Mans	Sarthe	Lutte Ouvrière	Yves Chéere
Le Pré-Saint-Gervais	Seine-Saint-Denis	Lutte Ouvrière	Bernard Jolly
Lens	Pas-de-Calais	PC LO	Jean-Michel Humez
Les Clayes-sous-Bois	Yvelines	Lutte Ouvrière	Olivier Augustin
Les Lilas	Seine-Saint-Denis	Lutte Ouvrière	Dominique Petitjean
Les Mureaux	Yvelines	PC LO	Raymond Meleiro
Les Ponts-de-Cé	Maine-et-Loire	Lutte Ouvrière	Didier Lizé
Les Ulis	Essonne	PS PC LO	Maude Olivier
Leval	Nord	PC LO	Richard Gastout



s élections municipales



Candidats à Saint-Brieuc.

Ville	Département	Liste	Conduite par
Liévin	Pas-de-Calais	PS PC LO MRC Verts	Jean-Pierre Kucheida
Lille	Nord	Lutte Ouvrière	Nicole Baudrin
Limeil-Brévannes	Val-de-Marne	ULB PS PC LO MRG Verts PRG	Joseph Rossignol
Limoges	Haute-Vienne	Lutte Ouvrière	Claudine Roussie
Louvres	Val-d'Oise	PC LO	Michel Wagnez
Lyon 1 ^{er}	Rhône	Lutte Ouvrière	Arlette Couzon
Lyon 4 ^e	Rhône	Lutte Ouvrière	Cécile Faurite
Lyon 5 ^e	Rhône	Lutte Ouvrière	François Joslin
Lyon 7 ^e	Rhône	Lutte Ouvrière	Marie-Christine Pernin
Lyon 8 ^e	Rhône	Lutte Ouvrière	Georges Mestres
Lyon 9 ^e	Rhône	Lutte Ouvrière	Anne-Marie Chambon
Maisons-Alfort	Val-de-Marne	Lutte Ouvrière	Jean-François King
Malakoff	Hauts-de-Seine	Lutte Ouvrière	Joël Brossat
Mantes-la-Jolie	Yvelines	Lutte Ouvrière	Thierry Gonnot
Margny-les-Compiègne	Oise	Lutte Ouvrière	Nicolas Chrétien
Marsannay-la-Côte	Côte-d'Or	PS PC LO	Claude Sirandré
Marseille 1 ^{er}	Bouches-du-Rhône	PS PC LO Verts	Patrick Menucci
Marseille 7 ^e	Bouches-du-Rhône	PS PC LO Verts MRC	Sylvie Andrieux
Marseille 8 ^e	Bouches-du-Rhône	PS PC LO Verts PRG	Samia Ghali
Mérignac	Gironde	Lutte Ouvrière	Nelly Malaty
Metz	Moselle	Lutte Ouvrière	Mario Rinaldi
Montbéliard	Doubs	Lutte Ouvrière	Franck Plain
Montluçon	Allier	Lutte Ouvrière	Véronique Dreyfus
Montpellier	Hérault	Lutte Ouvrière	Maurice Chaynes
Montreuil	Seine-Saint-Denis	Lutte Ouvrière	Bernard Combes
Mouy	Oise	PC LO	Jean Sylla
Mulhouse	Haut-Rhin	Lutte Ouvrière	Julien Wostyn
Muret	Haute-Garonne	Lutte Ouvrière	Eric Chavegrand
Nancy	Meurthe-et-Moselle	Lutte Ouvrière	Christiane Nimgern
Nantes	Loire-Atlantique	Lutte Ouvrière	Hélène Defrance
Nevers	Nièvre	PS PC LO	Didier Boulaud
Nogent-sur-Oise	Oise	PS PC LO PRG Verts Concertation	Jean-François Dardenne
Noisy-le-Sec	Seine-Saint-Denis	PC LO Mars AC RESF MRAP	Gilles Garnier
Novéant-sur-Moselle	Moselle	Liste sans étiquette	Patrick Messein
Oissel	Seine-Maritime	Lutte Ouvrière	Pascal Le Manach
Orchies	Nord	Lutte Ouvrière	Eric Pecqueur
Orléans	Loiret	Lutte Ouvrière	Farida Megdoud
Oullins	Rhône	Lutte Ouvrière	Jean-Luc Renault
Pantin	Seine-Saint-Denis	PC LO PT Mars les Alternatifs	Jean-Pierre Henry
Paris 1 ^{er}	Ville de Paris	Lutte Ouvrière	Marie-Madeleine Lacroix
Paris 2 ^e	Ville de Paris	Lutte Ouvrière	Jean-Paul Dalmas
Paris 3 ^e	Ville de Paris	Lutte Ouvrière	Jean-Pierre Luciano
Paris 4 ^e	Ville de Paris	Lutte Ouvrière	Marie-Josée Borsari
Paris 9 ^e	Ville de Paris	Lutte Ouvrière	Charline Joliveau
Paris 10 ^e	Ville de Paris	Lutte Ouvrière	Chantal Cauquil
Paris 11 ^e	Ville de Paris	Lutte Ouvrière	Jean-Louis Gaillard

Ville	Département	Liste	Conduite par
Paris 12 ^e	Ville de Paris	Lutte Ouvrière	Georges Millot
Paris 13 ^e	Ville de Paris	Lutte Ouvrière	Jean-Louis Ajzenberg
Paris 14 ^e	Ville de Paris	Lutte Ouvrière	Laurent Vinciguerra
Paris 17 ^e	Ville de Paris	Lutte Ouvrière	Annick Marty
Paris 18 ^e	Ville de Paris	Lutte Ouvrière	Nadine Pinochet
Paris 19 ^e	Ville de Paris	Lutte Ouvrière	Marina Podgorny
Paris 20 ^e	Ville de Paris	Lutte Ouvrière	Laurence Boulonier
Perpignan	Pyrénées-Orientales	PS PC LO PRG MRC ERC	Jacqueline Amiel-Donat
Ploufragan	Côtes-d'Armor	Lutte Ouvrière	Martial Collet
Poissy	Yvelines	Lutte Ouvrière	Jean-Claude Bacquet
Poitiers	Vienne	Lutte Ouvrière	Ludovic Gaillard
Pontarlier	Doubs	PS PC LO	Jean-Yves Bouveret
Quétigny	Côte-d'Or	Lutte Ouvrière	Patrick Berthelot
Reims	Marne	Lutte Ouvrière	Thomas Rose
Rennes	Ille-et-Vilaine	Lutte Ouvrière	Raymond Madec
Romainville	Seine-Saint-Denis	PC LO Mars	Sofia Dauvergne
Rouen	Seine-Maritime	Lutte Ouvrière	Gisèle Lapeyre
Saint-Alban	Haute-Garonne	PS PC LO	Cédric Vergé
Saint-Brieuc	Côtes-d'Armor	Lutte Ouvrière	Alain Le Fol
Saint-Chamond	Loire	PS A gauche maintenant LO PC	Philippe Kizirian
Saint-Denis	Seine-Saint-Denis	PC LO Verts MRC	Didier Paillard
Saint-Doulchard	Cher	PC LO	Georges Rousseau
Sainte-Eulalie	Gironde	PC LO Verts	Christian Laur
Saint-Fons	Rhône	PS PC LO PRG	Christiane Demontis
Saint-Jacques-de-la-Lande	Ille-et-Vilaine	Lutte Ouvrière	Fabrice Lucas
Saint-Jean-de-Moirans	Isère	PC PS LO	Philippe Noé
Saint-Martin-le-Vinoux	Isère	PS PC LO	Yannik Ollivier
Saint-Nazaire	Loire-Atlantique	Lutte Ouvrière	Jean-Claude Saint-Arroman
Saint-Ouen	Seine-Saint-Denis	PC PS LO Verts Mars	Jacqueline Rouillon
Saint-Pantaléon	Saône-et-Loire	Lutte Ouvrière	Henri Tallenaye
Saint-Pierre-des-Corps	Indre-et-Loire	Lutte Ouvrière	Michel Deguet
Saint-Quentin	Aisne	PS PC LO Verts LCR PT	Jean-Pierre Lanson
Sartrouville	Yvelines	PS PC LO Verts MRC	Révelyne Chabrun
Saulxures-les-Nancy	Meurthe-et-Moselle	PS LO	Rémi Adam
Sin-le-Noble	Nord	PC LO	Josyane Bridoux
Sotteville-les-Rouen	Seine-Maritime	Lutte Ouvrière	Jean-Luc Robin
Strasbourg	Bas-Rhin	Lutte Ouvrière	Roland Robert
Talant	Côte-d'Or	Lutte Ouvrière	Christian Coste
Tarbes	Hautes-Pyrénées	Lutte Ouvrière	François Meunier
Thiais	Val-de-Marne	Lutte Ouvrière	Pascal Boutet
Thionville	Moselle	Lutte Ouvrière	Fabien Engelmann
Toulon	Var	PC LO PT	André De Ubeda
Toulouse	Haute-Garonne	Lutte Ouvrière	Sandra Torremocha
Tours	Indre-et-Loire	Lutte Ouvrière	Etienne Cherblanc
Trélazé	Maine-et-Loire	Lutte Ouvrière	Philippe Lebrun
Valentigney	Doubs	Lutte Ouvrière	Michel Treppo
Vandoeuvre-les-Nancy	Meurthe-et-Moselle	Socialistes PC LO Verts les Alternatifs	Manu Donati
Vaulx-en-Velin	Rhône	PC LO Initiative Citoyenne Alternatifs	Maurice Charrier
Venissieux	Rhône	PC PS LO MRC PRG	André Gérin
Vierzon	Cher	PC PS LO PRG Verts MRC..	Nicolas Sansu
Vigneux	Essonne	PC LO LCR	Joëlle Surat
Villejuif	Val-de-Marne	PC PS LO MRC	Claudine Cordillot
Villeneuve-d'Ascq	Nord	PS PC LO MRC Ecolo PRG	Jean-Michel Stievenard
Villeneuve-St-Georges	Val-de-Marne	Lutte Ouvrière	Dominique Geindreau
Villepinte	Seine-Saint-Denis	PC LO	Nelly Roland
Villeurbanne	Rhône	Lutte Ouvrière	Philippe Bruneau
Vitry-le-François	Marne	Lutte Ouvrière	Joëlle Bastien
Vitry-sur-Seine	Val-de-Marne	PC LO Alternatifs	Alain Audoubert
Wattrelos	Nord	Lutte Ouvrière	Pierre Langlet
DOM			
Saint-Benoît	La Réunion	Lutte Ouvrière	Jean-Yves Payet
Sainte-Suzanne	La Réunion	PCR LO	Maurice Gironcel

• Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille

Des embauches !

« Avec tout le respect que je vous dois, monsieur le directeur de l'Assistance publique des hôpitaux de Marseille, je vous demande si vous, vous pourriez vivre avec 784 euros... par

publique des hôpitaux de Marseille.

En effet, le pire, c'est que même ces 784 euros vont être amputés, car plus de 315 contrats aidés (CAE) des hôpitaux de Marseille doivent être arrêtés par l'État, qui se désengage et ne veut plus les payer. Ces contrats arrivant à leur terme, le gouvernement a décidé de s'en débarrasser en les mettant sur le compte de l'Assistance publique, en laissant à celle-ci le soin de les financer, alors que les budgets des hôpitaux sont notoirement insuffisants.

Les employés concernés, en colère, ont occupé la direction de l'Assistance publique au cours d'un rassemblement de protestation, à l'appel de la CGT, lundi 19 février. Ils ont expliqué qu'ils en avaient assez de ces contrats précaires, que certains d'entre eux avaient tous fait des TUC, des CES, des CEC et maintenant des CAE.

Premier résultat, la direction a promis de renouveler au moins pour six mois ces contrats. Mais ensuite on ne sait pas, et c'est donc encore plus nombreux qu'ils se sont à nouveau retrouvés dans le hall de la

mois ? » C'est la question qu'une employée de l'hôpital dont le Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) va être supprimé, a posée au directeur de l'Assistance

direction générale le lundi 25 février.

Reçus de suite, les manifestants ont tenu à dire : « Nous sommes considérés comme du personnel jetable par la direction de l'APHM. On nous dit que nos postes n'existent pas puisqu'ils ne sont pas budgétisés. Pourtant il y a, par exemple, une employée qui travaille à la plonge aux cuisines

depuis près de 20 ans ; avec tous ces types de contrats bout à bout, comment pouvez-vous dire que son poste n'existe pas, qu'il est virtuel alors que c'est son propre chef qui doit la remplacer lorsqu'elle est absente ? »

C'est contre cette hypocrisie qui consiste à nier les problèmes vitaux pour eux que les employés en CAE se battent et s'adressent aussi au reste du personnel hospitalier pour demander leur embauche en priorité.

Mardi 26 février ils ont continué à manifester et la direction s'est alors engagée à rappeler tous les CAE pour leur

proposer un poste en CDD en tant qu'ASH ou AEQ (Agent d'Entretien Qualifié), à condition qu'ils répondent aux critères, ce que l'hôpital ne leur a jamais demandé lorsqu'ils travaillaient en CAE...

La mobilisation s'est continuée et une bonne trentaine d'employés s'est rendue à la Mairie afin d'obtenir un engagement. Cela pour rappeler que Gaudin, le maire de Marseille, est doublement responsable de cette situation, d'abord en tant que maire supervisant la gestion de l'Assistance publique et ensuite en tant qu'ami de Sarkozy, responsable des coupes



• Pfizer – Pocé-sur-Cisse (Indre-et-Loire)

Deux ministres pour un coup de bluff !

Rendant compte de la visite, la veille, de la ministre de l'Économie Christine Lagarde et du secrétaire d'État Novelli à l'usine Pfizer de Pocé-sur-Cisse près d'Amboise, le quotidien régional la Nouvelle-République du 13 février s'extasiait : « Fermeture d'un côté, ouverture de l'autre, en moins de deux jours, Pfizer montre à quel point le monde d'aujourd'hui va vite ». À y regarder de plus près, ce qui va vite est surtout la communication ministérielle et la propension des journalistes à y accorder foi.

De quoi s'agit-il ? Le 7 février était confirmée la fermeture du centre de recherches de Pfizer à Pocé, aucun des

preneurs annoncés n'ayant été retenu. Bilan : 149 emplois très qualifiés supprimés. Le 12 février, annonce très médiatisée de la création de 440 emplois dans un délai de cinq ans, au prix de 130 millions d'euros d'investissements dans l'usine de production installée sur le même site, et qui emploie actuellement quelque 650 salariés. Ces investissements seraient consacrés d'abord au développement de médicaments inhalables, puis à la production de ces médicaments s'ils s'avèrent efficaces.

En fait, en dépit du fracas des annonces, le solde réel des emplois à Pocé est aujourd'hui nettement négatif. En 2008, il y aura dans le meilleur des cas un investissement de 30 millions d'euros et les 37 emplois dédiés

à cette activité ne seront certainement pas des emplois créés mais des transferts. Au bilan des emplois perdus, il faut compter, outre les 149 du centre de recherches, une centaine d'intérimaires renvoyés l'an dernier, l'arrêt programmé de la fabrication des produits vétérinaires qui emploie une cinquantaine de salariés, et la réduction générale des effectifs sur les lignes de production.

La ministre Lagarde s'est flattée d'avoir négocié « au plus haut niveau » à New York. Qu'a-t-elle mis dans la corbeille en échange des promesses de Pfizer ? Certainement le crédit d'impôts de 30 % qui fait partie de la panoplie offerte aux patrons qui « recherchent ». Sans doute aussi des promesses d'aides des diverses collectivités

territoriales. Redescendue dans l'Indre-et-Loire, elle s'est bien gardée de dire qu'aux États-Unis le géant mondial de l'industrie pharmaceutique qu'est Pfizer vient tout juste de supprimer 660 emplois dans son usine de Terre-Haute dans l'Indiana. Or cette usine produisait justement de l'insuline inhalée, le type même de médicament qui devrait être développé à Pocé. La vente de ces produits s'est parait-il révélée « décevante »...

Autant dire qu'entre l'incertitude de l'avenir et la certitude que l'activité baissera fortement en 2011 quand le Viagra, produit à Pocé, tombera dans le domaine public, les 650 emplois actuels plus les 440 annoncés risquent bien de faire plutôt moins de 500 que

• Courchevel

Victoire des grévistes des remontées mécaniques

Les 25 et 26 février à Courchevel, 300 employés de la société de remontée S3V ont fait grève, bloquant guichets de vente des forfaits et fonctionnement des remontées mécaniques. S3V exploite non seulement 675 travailleurs dont 500 saisonniers, mais aussi les domaines skiables de trois vallées, à Courchevel, à Méribel-Mottaret et à la Tania.

Le mouvement est parti des dèmeurs, rejoints par les pisteurs, mécaniciens, secouristes, caissières, et conducteurs d'engins. Les grévistes et leurs syndicats, OCB (Ouvriers du Canton de Bozel) et CGT, réclamaient non seulement une augmentation de salaire (la plupart sont inférieurs à 1 000 euros) mais aussi la mise à l'écart du directeur d'exploitation, responsable selon eux d'un climat détestable.

Le moment était bien choisi : dans cette station luxueuse, aux clients huppés, 20 000 vacanciers étaient attendus cette semaine-là, la meilleure de la saison. Le chalet se loue parfois 60 000 euros la semaine, une suite dans un grand hôtel se paie entre 2 000 et 3 000 euros la nuit et le forfait journalier pour les remontées mécaniques est à 44 euros. Autant dire que le manque à gagner pour S3V comme, si la grève durait, pour les hôteliers et restaurateurs, se chiffrait avec beaucoup de zéros !

Après avoir perdu 900 000 euros rien que pour la journée du 26 février, les responsables de S3V ont cédé dès le lendemain, déplaçant le directeur d'exploitation incriminé et augmentant les salaires des dèmeurs de 100 euros net, ainsi que les travailleurs saisonniers de 1 %.

Les salaires insuffisants, le statut des saisonniers et les dures conditions de travail continuent cependant de peser sur l'ensemble des travailleurs des domaines skiables de la région et l'on entend parler de futures grèves aux Arcs, à La Plagne et ailleurs.

Viviane LAFONT

• Snecma – Gennevilliers (Hauts-de-Seine)

Grève pour les 150 euros

Depuis lundi 18 février, l'usine Snecma de Gennevilliers est en grève pour une augmentation uniforme de 150 euros.

Filiale du groupe Safran et regroupant environ 8 700 salariés dont 1 600 à Gennevilliers (600 ouvriers et 1 000 techniciens et cadres), la Snecma fabrique des moteurs d'avions, en particulier les CFM 56 qui équipent des Airbus et des Boeing. L'usine de Gennevilliers se trouve en amont de la production et détient une position dominante avec la fabrication de pièces essentielles comme les aubes, mais aussi les carters de moteurs ou encore certaines pièces de forgeage.

La grève a commencé dans les secteurs Forges de précision. Les ouvriers de cet atelier avaient entendu dire que la direction venait d'accorder une augmentation de 100 à 150 euros à quelques ouvriers d'un autre petit secteur. La rumeur a aussitôt enflé et finalement la grève a fait rapidement tache d'huile. Le mardi 19 février la Fonderie ralliait la

grève, et le 20 c'était le tour de la Mécanique. En deux jours, toute la production était bloquée, avec 400 à 450 ouvriers en grève sur les 600 que compte l'usine. La revendication reprise par tous et qui fait l'unanimité est celle de 150 euros pour tous.

Comme dans bien des entreprises, le mécontentement sur les salaires est fort à la Snecma. Il s'était d'ailleurs manifesté les semaines passées, lors des négociations salariales, quand deux débrayages avaient eu lieu devant le siège de Safran et de la Snecma, les 7 et 14 février derniers. La direction proposait alors des augmentations en fonction des qualifications, soit 2 % pour les P1 et les P2 et 1,8 % pour les autres travailleurs. Après les débrayages, elle lâchait 154 euros d'intéressement supplémentaire, une goutte d'eau comparée aux 156 000 euros de dividen-

des que l'ex-numéro 2 du groupe Safran touchera en mai 2008.

Les grévistes sont d'autant plus motivés que le groupe Safran accumule des bénéfices considérables : 157 millions d'euros de bénéfices en 2006 et 406 millions en 2007. Les carnets de commandes regorgent : 1 382 moteurs livrés en 2007 et une prévision de la direction de 2 074 moteurs pour 2008. Les dividendes reversés fin juin 2007 par les filiales aux actionnaires s'élèvent à 431 millions d'euros. Bref, de l'argent il y en a !

Jeudi 21 février, les grévistes de l'usine de Gennevilliers sont allés à plus de 400 rendre visite à leurs voisins d'Hispano-Colombes, une autre filiale de Safran. L'accueil a été chaleureux, au désarroi de la brochette des dirigeants d'Hispano qui, impuissants, ont observé le cortège défilant dans l'usine. Le lendemain, environ 250 grévistes se sont rendus à l'usine Snecma de Corbeil-Essonnes où, là



aussi, l'accueil a été particulièrement chaleureux. Puis, dans une ambiance festive et dynamique, un cortège commun est parti en manifestation devant le siège de la Snecma, non loin de là, à Courcouronnes.

Lundi 25 et mardi 26 février, la détermination était entière à l'usine de Gen-

nevilliers, où les grévistes étaient tous décidés à réussir la journée du mercredi 27 février, jour où la direction Snecma a accepté d'ouvrir une nouvelle négociation. Les 150 euros mensuels sont à l'ordre du jour et le restent.

Correspondant LO

• À Corbeil (Essonne)

La grève s'étend

À la Snecma de Corbeil aussi, le mécontentement était grand et jeudi 21 février, après la signature par deux syndicats minoritaires d'un accord salarial particulièrement défavorable aux salariés, si certains avaient eu une baisse de moral, celle-ci n'a pas duré. En effet, dès le lendemain, le moral repartait grâce à la venue, à plus de 250, des grévistes de Gennevilliers, pour appeler à rejoindre le mouvement pour les 150 euros pour tous. La revendication était aussitôt adoptée, d'autant qu'à Corbeil un certain nombre de travailleurs l'avaient également avancée.

Pas besoin d'avoir fait l'ENA pour se rendre compte que la direction a largement les moyens de nous accorder une augmentation de salaire. Le surplus de bénéfices réalisés en 2007, par rapport à 2006, suffirait à augmenter les salariés de la Snecma de 450 euros brut par mois ! Alors, 150 euros mensuel d'augmentation uniforme, ce n'est pas vraiment la mer à boire et la direction peut céder.

Rassemblés devant les portes de l'usine, les grévistes des deux usines Snecma finirent tout naturellement par rentrer

dans les ateliers. Klaxonneurs endiablés, lanceurs de pétards en colère s'égayèrent alors dans les allées de l'atelier central, au grand dam de la maîtrise qui, au grand complet et en rang d'oignons, huissiers à ses côtés, tentait vainement de reconnaître les grévistes, trop bruyants à son goût ! Non contents d'avoir mis de l'ambiance dans l'usine, l'ensemble des grévistes lança alors l'idée d'aller mettre un peu d'animation au siège de Safran, le groupe auquel appartient la Snecma, à Courcouronnes, non loin de là. Arrivés sur place, la plus grande partie des grévistes s'égayèrent dans les étages et les bureaux du siège. On ne peut plus agacé devant cette joyeuse agitation, le directeur, Petitcolin, finit par recevoir une délégation et proposa d'ouvrir des négociations le mercredi 27 février.

Lundi 25 février au matin, une cinquantaine de grévistes de Corbeil appelaient les autres salariés de l'usine à se joindre au mouvement. Le lendemain, c'est à plus de 400 qu'ils débrayaient pour participer à la journée de grève. La grève s'étendant, le moral était bon. Il était décidé d'aller en

nombre diffuser des tracts à l'usine de Villaroche, la troisième grande usine du groupe en région parisienne.

Aujourd'hui, le slogan « *Peticolin, des talbins* » (autrement dit, des billets) est devenu l'un des slogans les plus popu-

lares parmi les grévistes du groupe !

Correspondant LO

Arlette Laguiller devant les grévistes de la Snecma

Le 26 février, Arlette Laguiller est venue apporter son soutien aux grévistes de la Snecma Gennevilliers, déclarant notamment :

« La revendication de 150 euros qui est la vôtre est vraiment un minimum nécessaire pour tous les travailleurs. Tous ceux qui font leurs courses savent – ce que le gouvernement feint de découvrir aujourd'hui – que les prix des produits alimentaires ont augmenté de 20, 30 ou 40 % dans les grandes surfaces. Et ce sont ces mêmes grandes surfaces, ces mêmes grandes chaînes de distribution qui, alors qu'elles engrangent des profits, refusent elles aussi d'augmenter les salaires de leurs employés, de leurs caissières !

À cela s'ajoute la hausse des prix de l'essence, du fuel

domestique, du gaz et de beaucoup d'autres choses.

Obtenir une augmentation de salaire devient une question essentielle. (...) Je sais que vous avez le soutien de nombreux travailleurs des autres usines du groupe, à Corbeil, à Colombes et peut-être à Villaroche. J'espère que demain vous serez tous réunis dans

une lutte commune.

Et c'est bien aussi d'avoir pensé à l'embauche des intérimaires, dans vos revendications. »

Accueillie très chaleureusement par les travailleurs, Arlette Laguiller a conclu : « Vous avez raison de vous battre, votre lutte est juste » et elle les a assurés de son soutien.



• Ford – Blanquefort (Gironde)

En lutte contre la fermeture programmée

Le 16 février, les travailleurs de Ford se sont mis en colère contre la fermeture programmée de l'une des deux usines du site de Blanquefort, en Gironde.

Après avoir lanterné les salariés durant des mois, la direction de Ford Europe a finalement annoncé à la fin de l'année 2007 sa volonté de fermer l'usine de boîtes à vitesses automatiques (FAI), qui emploie 1 800 travailleurs, d'ici au plus tard 2010. Selon les syndicats cela représenterait au total 10 000 emplois, en comptant la sous-traitance et les emplois induits. Ne resterait alors sur le site que l'usine GFT, mitoyenne, avec 900 salariés, qui a été séparée de l'autre usine il y a une dizaine d'années et qui fabrique des boîtes de vitesses manuelles.

Après plusieurs manifestations remarquées à l'automne dernier et plusieurs débrayages en janvier et février, des centaines d'ouvriers de FAI ont bloqué samedi 16 février l'approvisionnement en pièces des deux usines, organisant des barrages aux entrées et paralysant ainsi progressivement la production. Du 16 au 23, de plus en plus de salariés se sont mis en grève plusieurs heures par jour, ou ont rejoint les barrages après ou avant leurs heures de travail. Ils revendiquent le maintien de tous les emplois, en même temps qu'une prime de

120 000 euros (l'équivalent des 150 000 dollars que Ford a versés à ses ouvriers américains licenciés) pour les emplois qui seraient supprimés.

Face à cela, la direction a imposé le chômage technique dans l'usine de GFT. Elle a menacé de fermer l'usine et a fait condamner en justice les organisations syndicales à 1 000 euros d'amende par heure de blocage, si le blocage de l'usine GFT continuait. Les salariés ont alors décidé de ne plus empêcher les camions d'entrer dans le site de GFT, tout en maintenant les piquets aux entrées des deux usines et en bloquant toujours FAI, l'usine étant à son tour mise en chômage technique. Et lundi

25 février, la direction de FAI a déposé un recours contre les piquets de FAI.

Ford Europe fait des centaines de millions d'euros de bénéfices. Sans compter les millions de subventions dont Ford a été arrosé dès son implantation en Gironde ! Ford a bien sûr les moyens de maintenir tous les emplois sur le site, quitte à reconverter la production. Quant à une hypothétique reconversion industrielle hors Ford (dont se font écho des élus locaux et des syndicats), elle ne concernerait aujourd'hui au mieux que quelques dizaines de salariés.

Il n'y aura de solution satisfaisante pour les salariés que si

Ford et les pouvoirs publics craignent que la mobilisation et la détermination des travailleurs ne deviennent contagieuses. Tout comme ils ne lâcheront les primes pour les emplois supprimés que sous la contrainte. Les ouvriers de Ford ont fait parler d'eux plusieurs fois ces derniers mois. Maintenant, ils sont décidés à ne plus attendre et leur mobilisation a franchi une étape. Ils ont sensibilisé les travailleurs de la région bordelaise et peuvent trouver leur solidarité active. Car en s'attaquant aux travailleurs des usines de Blanquefort, c'est toute la région que Ford menace de ruiner.

Correspondant local

• Magasin Leclerc Le Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne)

Non au licenciement d'un délégué !

Vendredi 22 février, une cinquantaine de personnes se sont rassemblées devant le magasin Leclerc du Kremlin-Bicêtre à l'appel des syndicats CGT, CFDT et CAT (syndicat du commerce). Elles protestaient contre le licenciement de Christian Biango, employé au libre-service du magasin depuis six ans et délégué syndical CGT.

La direction a pris prétexte d'un tract qui rendait compte du mépris avec lequel celle-ci avait traité les négociations annuelles obligatoires fin janvier. Elle accuse Christian Biango de propos « virulents et irrespectueux » parce qu'il avait écrit que « la direction fait un bras et un doigt d'honneur aux salariés », ce qui n'était pour la CGT qu'une image et non pas une attaque personnelle.

Il est plus difficile de licencier un délégué syndical qu'un simple travailleur. La direction doit avoir pour cela l'accord du Comité d'entreprise... ce qu'elle a obtenu grâce à trois élus « sans étiquette », l'élue CGT ayant voté contre. La direction cherche maintenant à obtenir l'autorisation de l'Inspection du travail, qui devrait quant à elle mener une enquête dans l'entreprise. La direction a en outre déposé une plainte en diffamation contre le délégué.

Pour tout le monde il est clair que la direction a trouvé un prétexte pour tenter de se débarrasser d'un militant qui avait créé la CGT dans le magasin, malgré les difficultés et les

obstacles que les directions des grandes surfaces opposent à l'activité syndicale. Leclerc voudrait faire taire ainsi toute revendication du personnel, mais Christian Biango et les collègues qui le soutiennent ne comptent pas se laisser faire.

Au rassemblement, il y avait les syndicats CGT, CFDT et SUD, des travailleurs et des clients du magasin et des militants du PCF, de LO, de la LCR et du PS venus apporter leur soutien... ainsi que des huissiers, une avocate et une société de vigiles, sans doute là pour tenter d'impressionner.

Les prises de parole ont rappelé que la vraie violence vient d'une direction qui fait subir aux employés des conditions de travail inacceptables : les temps partiels imposés, les heures supplémentaires non payées, le manque de personnel, des salaires au smic. La CGT avait d'ailleurs revendiqué lors de ces négociations des primes d'ancienneté, de vacances ou de rentrée scolaire ainsi que des augmentations de salaire, auxquelles la direction avait opposé un refus catégorique.

Alors que Leclerc est une entreprise qui fait des bénéfices, tout le monde pouvait ironiser sur les banderoles publicitaires dans le genre « Du pouvoir d'achat pour vous tout de suite », « Leclerc serre les prix », alors qu'il serre surtout les salaires et tente d'étouffer toute contestation.

Et la mobilisation continue pour empêcher le licenciement de Christian Biango.

Correspondant LO



• RTM – Marseille

En 2005, c'est bien les grévistes qui avaient raison

Mardi 26 février, les traminots de la RTM (Régie des Transports de Marseille) étaient en grève à l'appel de la seule CGT.

Tout dernièrement, une décision de justice a annulé l'accord passé entre la RTM et Veolia-Transports pour la gestion du nouveau tramway. Par cet accord, Veolia-Transports percevait 49 % de la recette du tramway, ainsi qu'une prestation de plus de 800 000 euros pour la mise à disposition de trois de ses cadres censés « aider au marketing ».

C'était pour s'opposer à cet accord qu'en octobre, novembre et décembre 2005 les traminots de Marseille avaient fait grève durant 45 jours.

Non seulement ils y avaient

laissé leur salaire, mais ils s'étaient entendu traiter de tous les noms d'oiseaux par la municipalité et les médias. Ils prenaient, disaient ceux-ci, les Marseillais en otages et ruinaient les commerçants. Leur grève avait même été déclarée illégale.

Voici pourtant que, presque trois ans plus tard, la légitimité de leur mouvement et de leur revendication est officiellement reconnue. Cette décision apprise, les syndicats CGT, CFDT et FO ont appelé à la grève pour exiger la rupture immédiate du contrat avec Veolia-Transports, ainsi que l'indemnisation des grévistes de 2005 et des augmentations de salaire.

Le week-end des 23 et 24 février, le maire de Marseille,

J.-C. Gaudin, président de la Communauté urbaine qui a autorité sur la RTM, s'est engagé par écrit à rompre le contrat. La RTM de son côté annonçait une augmentation de prime de vacances et 1 % d'augmentation immédiate, en avance sur le calendrier prévu pour 2008. FO et la CFDT retireraient leur préavis, alors que la CGT le maintenait sur les revendications salariales.

Mardi 26 février, il y avait à peu près 50 % de grévistes sur toute la Régie, dont surtout les wattmans et les chauffeurs de bus des dépôts de Saint-Pierre, Capelette et Arenç. Et dans les assemblées générales de ces trois dépôts la grève était reconduite pour mercredi 27 février.

Correspondant LO

Michelin profiteur et licencié

Tandis qu'éclatait la colère des travailleurs de l'usine Kléber à Toul, en réaction à la décision de sa fermeture l'an prochain par son propriétaire Michelin, celui-ci a annoncé que ses affaires vont de mieux en mieux, avec un bénéfice en hausse de 35 %.

Michel Rollier, le patron du groupe, a décidé de supprimer le site de Toul en 2009. Plus de 800 personnes y produisent des pneus tourisme de milieu de gamme, qui reviennent moins cher à fabriquer dans des pays où les salaires sont très bas. La rentabilité de Toul paraît insuffisante aux actionnaires, alors on s'en débarrasse. Et tant pis si des centaines de travailleurs seront privés de moyens de vivre.

Ouvriers et employés de l'usine Kléber ont alors réagi en se mettant en grève et en séquestrant au passage deux cadres pendant près de quatre jours, en exigeant que les indemnités annoncées par la direction soient augmentées. Ils auraient obtenu 2 400 euros par année d'ancienneté, soit 400 euros de plus que ce que Michelin voulait lâcher, avec la promesse que des emplois de compensation seraient créés dans le bassin environnant.

Mais tout le monde sait bien ce que cela signifie : combien retrouveront réellement un emploi et au bout de combien de temps ?

La liste est longue des usines que Michelin a fermées quand il estimait qu'elles ne lui rapportaient plus assez : en

Angleterre, en Espagne, celle de Port Harcourt au Nigeria, de Kitchener au Canada, à Poitiers, etc.

Le but poursuivi est d'augmenter encore et toujours les profits en augmentant de 60 % les capacités de production dans les pays dits émergents. Il s'agit aussi d'installer des usines ou de racheter des sociétés locales qui ont déjà tout un réseau commercial notamment en Inde, en Chine et au Brésil.

« Il est essentiel de produire sur place », déclare Rollier, surtout pour les pneus de voitures, dans les pays où les salaires sont très faibles. Concernant les pneus de camionnettes, pelleteuses, tracteurs, la production dans ces pays va doubler et celle des poids lourds va augmenter de 40 %. Le volume des ventes est également prévu à la hausse : de 8 % en Asie et de 14 % au Moyen-Orient. Et cela malgré une augmentation du prix des pneus. Alors les profits sont là.

Pourtant, d'autres fermetures de sites à l'échelle du groupe sont en préparation. Il y a des transferts de production incessants. L'exemple des pneus pour camionnettes, arrêtés à Bourges pour être fabriqués à Cholet, n'a rien d'exceptionnel. Le patron vient de prévenir : « D'autres regroupements de ce type vont avoir lieu. » Il précise même que, pour rester compétitif, le groupe table sur des usines pouvant atteindre une production de 100 000 tonnes par an. Cela se traduira évidemment par des charges de travail



Michelin à Clermont-Ferrand.

de plus en plus lourdes. « Il faut accélérer l'amélioration de la compétitivité », répète sans cesse l'encadrement. L'objectif de 30 % d'augmentation de la productivité d'ici 2010 devra être dépassé. Par exemple, les samedis travaillés pèsent de plus en plus. En 2007, dans les usines clermontoises, plus de 700 ouvriers ont travaillé entre 5 et 10 samedis, plus de 730 entre 10 et 15, et 140 ouvriers sont venus plus de 15 samedis.

Quant aux salaires, ils restent largement insuffisants. Il n'est pas rare de voir des ouvriers, CDD ou intérimaires, partir chercher une meilleure paie ailleurs.

À force de gonfler encore et toujours leurs profits, patrons et actionnaires vont finir par faire éclater la colère.

Correspondant LO

Résultats financiers en hausse

Les résultats financiers de Michelin sont à la hausse. 2007 a été une année record. Le résultat net déclaré est de 772 millions d'euros, soit une hausse de 35 % par rapport à 2006. Mais en réalité c'est beaucoup plus. D'une part Michelin rembourse sa dette financière, qui a fortement diminué. D'autre part il a mis en réserve 326 millions d'euros de « charges non récurrentes », c'est-à-dire des provisions pour les restructurations annoncées : la fermeture de Toul et la réorganisation d'usines au Canada, en Espagne, au Japon. Le chiffre dit des « résultats opérationnels » reflète mieux les bénéfices réels : 1,645 milliard d'euros !

ces réels : 1,645 milliard d'euros !

Les actionnaires n'ont donc vraiment pas à se plaindre. Les dividendes par action ont augmenté de 100 % en sept ans. Pour l'assemblée générale prévue en mai 2008, ils se partageront 230 millions d'euros, soit l'équivalent de 1 888 euros par salarié. En cinq ans, Michelin aura distribué plus d'un milliard d'euros à ses actionnaires.

Le patron n'est pas le dernier servi. Rollier a reçu 4,2 millions d'euros en 2007, ce qui représente pour un smicard 278 années de travail.

Correspondant LO

• Clermont-Ferrand

Un licenciement qui ne passe pas

Rollier a annoncé une nouvelle fois, lors de la présentation des résultats 2007, l'embauche de 1 000 salariés par an en France.

Mais parallèlement il veut produire plus avec moins de monde. Et quand il parle d'embauches, ce sont le plus souvent des emplois précaires. Les CDD et les intérimaires se succèdent sans cesse.

Dans certains ateliers cette rotation permanente entraîne un ras-le-bol. Début février, dans deux usines clermontoises, au service VO de Cataroux et à l'atelier rechapage de La Combaude, les travailleurs ont arrêté le travail pour demander que leurs camarades arrivant

en fin de CDD soient embauchés en CDI.

À SODG, une filiale entièrement Michelin de 700 salariés, en 2007 il y a eu 82 embauches... pour 87 départs ! Étant donné les horaires en 3x8, les conditions de travail et les bas salaires, de nombreux jeunes ne souhaitent pas rester. Mais ceux qui le veulent ne sont pas sûrs d'être gardés en CDI après leurs deux contrats de 9 mois en CDD. À l'atelier préparation, le sous-effectif est permanent et les intérimaires qui se succèdent ne peuvent pas remplacer un conducteur de machine formé. Aussi lundi 18 février, quand nous avons appris que, une fois de plus, le

contrat de l'un de nos camarades en CDD ne serait pas renouvelé à la fin du mois, cela a été de trop.

Le lendemain, mardi, dans l'équipe du soir le travail a cessé pour demander des comptes au chef d'atelier. Il a refusé de justifier ce licenciement, mais nous avons compris que la décision de ne pas le garder était prise depuis longtemps. Pourtant, l'entreprise l'avait laissé espérer jusqu'à la fin de son contrat.

L'arrêt complet de l'atelier préparation pouvant bloquer rapidement l'usine, la hiérarchie a essayé à plusieurs reprises de nous renvoyer au boulot... en vain ! Dans les

équipes suivantes, des salariés ont aussi participé à des arrêts de travail.

Craignant sans doute une contagion, la direction a convoqué en douce notre camarade, l'a obligé à vider son vestiaire, a récupéré son badge et l'a jeté dehors en ne le laissant surtout pas retourner à l'atelier saluer ses copains ! Mais quand cela s'est su, ceux-ci se sont mis en colère et certains ont quitté sur-le-champ leur poste de travail.

Ce n'est pas la première fois que ce genre de méthode est employée à SODG. Il y a deux ans, un technicien avait été renvoyé de l'usine par le directeur avec ses affaires sous le

bras... et il avait dû se changer sur le parking ! Plus récemment, un ouvrier en CDD, encore dans sa période d'essai, avait eu son badge bloqué en arrivant au travail à 22 heures... et avait ainsi appris qu'il n'était pas gardé. Venu en covoilurage, il avait dû se débrouiller pour rentrer chez lui !

Cette fois, le mauvais coup n'est pas passé sans réaction, et les moyens employés ont choqué beaucoup de travailleurs. Et mardi 26 février la CGT appelait l'ensemble de l'usine à débayer en fin d'équipe pour dénoncer ces méthodes.

Correspondant LO

• Garnier – Rambouillet (Yvelines)

Un succès à faire... fructifier

L'usine Garnier de Rambouillet produit des gels douche, des crèmes solaires et des shampoings comme Fructis. Mais si cela fait fructifier le groupe L'Oréal, auquel Garnier appartient, ce n'est pas le cas pour les salariés. Aussi depuis longtemps le mécontentement s'exprimait.

D'abord au niveau des salaires, car depuis 2004 les augmentations générales ont été supprimées et remplacées par des augmentations individuelles, c'est-à-dire à la tête du client. L'effectif, qui était encore de 380 salariés en 2005, n'est plus aujourd'hui que de 300. Mais la charge de travail n'a cessé d'augmenter, les efforts demandés dans le cadre du « redéploiement industriel » (développement de nouveaux produits...) aussi, et le nombre de salariés à statut précaire a également augmenté.

En janvier une pétition

dénonçant le manque de salaires a été massivement signée. Le 7 février nous avons fait grève à 200, paralysant la production. Avec les syndicats CGT, CFDT et CFTC, nous réclamions 5 % d'augmentation et une évolution de la grille de classification, qui datait de 1978, et qui faisait que de nombreux travailleurs étaient bloqués au coefficient 160 depuis des années.

Le premier jour de la grève, la direction locale a répondu qu'elle n'était pas en situation d'accorder quoi que ce soit. Mais dès le lendemain la direction générale envoyait une délégation négocier sur place. Elle ne voulait sans doute pas que la grève dure alors que l'intersyndicale préparait, sur l'ensemble des entreprises du groupe, des débrayages sur les salaires pour le 18 février. Résultat : en moins de 48 heures le patron cédait.

Il a donc dû accorder 45 euros brut d'augmentation

pour tout le monde, avec effet rétroactif à partir de janvier 2008, le paiement des deux journées de grève et le déblocage de la grille de salaires, les caristes et les salariés du conditionnement passant immédiatement du 150 au 160 ; et ils devraient obtenir le 175 à la mi-mars.

À l'échelle du groupe rien n'est cependant résolu : la direction ne propose aux travailleurs qu'une prime de 250 euros brut en mars... et rien d'autre pour 2008. Alors que les profits de L'Oréal, annoncés le 13 février, ont atteint 2,65 milliards d'euros pour 2007 et sont en augmentation de 29 % par rapport à l'année précédente ! Dans ce contexte le succès remporté à Rambouillet représente un encouragement pour tous les travailleurs du groupe.

Correspondant LO

• Gemey-Maybelline-Garnier – Ormes (Loiret)

Débrayages massifs pour les salaires

Lundi 18 février, les 320 salariés de l'usine d'Ormes, près d'Orléans, ont débrayé à plus de 80 % pour exiger une augmentation générale des salaires. À la centrale d'expédition France, 100 personnes, ce sont même près de 100 % des ouvriers et maîtrises qui ont suivi le mouvement alors qu'il n'y avait pas eu de grève depuis 1977 sur ce site !

Le mécontentement des travailleurs s'explique largement. Le groupe L'Oréal a décidé depuis 2004 de ne plus donner d'augmentation générale (c'est 0 % chaque année) au profit d'augmentations individuelles à la tête du client et « au mérite ».

Les grévistes étaient contents de se retrouver nombreux à la grille de l'entrée principale. Les discussions allaient bon train sur les profits records du groupe, sur le fait que, depuis dix ans, les dépenses publicitaires sont supérieures à

ce que L'Oréal dépense pour les salaires ! En quelques années, la part des salaires dans la valeur ajoutée de l'entreprise est passée de 31 % à 17 %. Pas étonnant alors que nous en ayons vraiment ras le bol des cadences et de la productivité qui, sans rien au bout, a augmenté de 22 % selon les chiffres de la direction.

Comme il y a eu de nombreux débrayages, certains spontanés, dans bien d'autres usines du groupe, nous ne nous sentons pas isolés. La direction du groupe semble mal à l'aise de cette publicité. Pour l'instant, elle n'a lâché que des miettes : 250 euros de bonus pour le mois de mars.

Alors, personne ne veut en rester là. Il faut que L'Oréal déblocque les salaires. Comme dit le slogan publicitaire : « Prends soin de toi »... et de ton salaire !

Correspondant LO

• CAP 3000 – Saint-Laurent-du-Var (Alpes-Maritimes)

Les travailleurs de la restauration ne sont pas des serviettes en papier !

À Saint-Laurent-du-Var, à la limite de Nice, les cinquante-cinq salariés d'un groupe de restauration du centre commercial CAP 3000 se battent face à un projet de fermeture. Clients et commerçants, à leur grande surprise, ont pu voir la galerie de CAP 3000 envahie par des manifestants scandant : « Salariés en colère, on ne va pas se laisser faire », ou bien « On ira jusqu'au bout, on ne pliera pas les genoux ».

Nous sommes plus de cinquante à travailler au bar La Frégate, au restaurant Le Grill et à La Pizzeria, qui appartiennent, ainsi qu'un autre restaurant de la Galerie, Mélodine, à la famille Mulliez, propriétaire des magasins Auchan, Kiabi et de la chaîne Flunch. Sa fortune a été chiffrée par le magazine *ChALLENGE* à 17 milliards d'euros. La clientèle afflue, notamment à midi quand viennent déjeuner de nombreux employés des petites entreprises environnantes.

À la mi-janvier, nous avons appris que la direction voulait fermer La Frégate, Le Grill et La Pizzeria, le bail avec le centre commercial n'étant pas renou-

velé. Et de nous proposer royalement une prime de 1 500 euros, et un reclassement dans l'une des cafétérias Flunch de la région. Cette proposition nous convient d'autant moins que jusqu'à présent nous n'avions pas à travailler le dimanche, ni les jours fériés, et que nous n'avions pas de coupure dans la journée, ce qui ne serait plus le cas à Flunch, si même ce reclassement n'est pas un leurre.

Réunis en assemblée générale mardi 19 février, nous avons décidé de refuser et de demander une prime de départ correspondant à trois ans de salaire en plus des indemnités légales. Certains d'entre nous ont dix, vingt, voire trente ans d'ancienneté. Et nous avons arrêté le travail, en nous adressant aux clients et aux autres salariés de la galerie, tout en attendant la réponse de la direction.

Le directeur, quant à lui, suspendu à son téléphone portable, attendait les ordres de la direction générale basée à Ville-neuve-d'Ascq.

Chacun des jours suivants, une assemblée générale a eu lieu et nous avons baissé les rideaux de midi à 14 heures, durant l'heure de pointe, pour manifester dans la galerie, y distribuer des tracts et expliquer notre situation et nos revendications. La direction a fait venir

des huissiers. Le service d'hygiène maison a contrôlé les frigos, dans l'idée de nous reprocher des dates de péremption dépassées. Puis la direction, pas si soucieuse que cela de la chaîne du froid, a fait transporter jusqu'au restaurant Mélodine à travers la galerie marchande le contenu des frigos, entassé dans des Caddie.

Jeudi 21 février nous avons manifesté jusqu'à la préfecture, pour aller à la réunion avec la direction et l'inspection du travail, y imposant une forte délégation d'entre nous.

Une pétition de soutien a déjà été signée par plus de 3 200 personnes, clients, passants et salariés du centre commercial. Lundi 25, nous sommes de nouveau sortis dans les galeries du centre pour rencontrer les collègues du restaurant Mélodine.

Mardi 26 février, le mouvement continuait, avec fermeture des restaurants, manifestations dans la galerie et assemblées pour prendre les décisions.

Correspondant LO



Les grévistes manifestent dans le centre commercial.

• Chantiers navals Aker Yards – ex-Chantiers de l'Atlantique – Saint-Nazaire

Plusieurs semaines d'agitation et quatre jours de grève pour les salaires

Actuellement, le chantier naval Aker Yards de Saint-Nazaire emploie directement environ 1 000 ouvriers et autant de techniciens et cadres. À leur côté, 4 500 ouvriers sont employés en sous-traitance ou en intérim, parmi lesquels quelques centaines d'ouvriers polonais, estoniens, grecs, et de nombreux autres pays. C'est parmi les 1 000 ouvriers Aker Yards qu'un mécontentement s'est exprimé depuis décembre par plusieurs débrayages de secteur, qui ont débouché sur la grève pour les salaires.

L'annonce par la direction d'une augmentation générale de 2,2 % n'a fait que généraliser le mécontentement à l'ensemble des ouvriers Aker. L'idée s'est imposée à tous de se retrouver ensemble en journée normale pour lutter contre le morcellement des horaires imposé en 2x8, 3x8, VSD, horaires de journée. La réussite d'une première journée de grève, appelée par la CGT le 14 février, a permis de se compter. Un cortège de 300 ouvriers a permis de vérifier l'ampleur de la grève dans les secteurs de production Aker, quasi déserts, et la réponse méprisante de la

direction ajoutant 0,1 % à son chiffre initial n'a fait que renforcer la détermination. L'assemblée générale a voté une nouvelle journée de grève à l'occasion de la prochaine réunion de négociation et du transfert du paquebot S32 en finition.

Jeudi 20 février, des techniciens Aker et des ouvriers sous-traitants, appelés par la CGT, nous ont rejoints pendant quelques heures. À nouveau, plus de 300 travailleurs heureux de se retrouver ensemble ont entamé le blocus du S32. Le patron, qui s'est déplacé en personne, a d'abord fait mine de comprendre notre situation et de

déplorer la faiblesse de nos salaires pour tenter d'obtenir, en vain, la levée du blocus. Mais quelques heures plus tard, dans la nuit, ce sont les CRS qui ont brutalement délogé la centaine de grévistes encore présents, mettant en état de siège pendant plusieurs heures l'ensemble du site. Tous alors ont pu constater l'hypocrisie et la complicité qui lient les patrons, les pouvoirs publics et la presse, particulièrement peu loquace sur notre lutte. La violence disproportionnée de cette intervention n'a découragé personne et le lendemain, c'est à nouveau à 300 que le blocus du S32 a recommencé.

La présence encore plus massive de CRS n'a finalement pas permis d'empêcher le départ de ce navire en mer, et le lendemain 22 février nous avons suspendu la grève.

Ces quelques jours d'agitation, de débrayages et de grève nous ont permis de relever la tête et finalement de faire partiellement reculer le patron. Car si on est encore loin de notre revendication initiale (10 % d'augmentation pour tous avec 100 euros minimum), le patron a dû concéder 45 euros minimum pour tous. Un premier pas qui en appelle d'autres...

Correspondant LO

• TPH Services Télécom – Fleury-les-Aubray (Loiret)

Contre les cadences et le mépris : on pose le casque !

Mercredi 20 février en milieu de journée, les salariés de TPH Services Télécom de Fleury-les-Aubray, près d'Orléans, ont laissé éclater leur ras-le-bol en déposant leurs casques d'écoute. Leur colère porte sur des objectifs jugés par tous « inatteignables ». TPH est une plate-forme téléphonique qui travaille pour le service client de SFR, et les salariés protestent sur les conditions de travail, les salaires et le mépris de la direction.

Sans prime, le salaire moyen ne dépasse pas les 1 000 euros, il tourne plutôt autour des 800 à 900 selon l'ancienneté. « *Cela fait sept ans que je travaille ici et je n'ai jamais eu autant de mal à joindre les deux bouts* », constatait un employé. Or, dans ce type d'entreprise, il est rare qu'on reste plus de deux ans tant les conditions de travail sont difficiles.

C'est donc l'ensemble des salaires qu'il faudrait revoir à la hausse. Par ailleurs, les travail-

avril comme dans la plupart des autres entreprises.

Les patrons font monter la pression au moyen d'un système d'écoute des lignes. Il faut être de plus en plus performant alors que les défections du matériel informatique obligent souvent à demander aux usagers de rappeler ultérieurement. Ce qui, au passage, fait également essuyer le mécontentement des clients.

Ainsi, mercredi 20 et jeudi 21 février, 80 salariés sur 120



Depuis mai 2007 pétitions et débrayages se succèdent sans aucune réponse de la part de la direction. Les salariés ne doivent pas dépasser 5 minutes 30 de communication et doivent proposer de plus en plus de prestations. Si tel n'est pas le cas, ils peuvent dire adieu à leur prime. « *C'est du travail à la chaîne, explique une salariée, ces objectifs sont tout simplement inatteignables.* »

leurs exigent d'être payés à la fin de chaque mois en fonction des horaires qu'ils ont faits, et non en fin d'année, voire à la fin janvier de l'année suivante. Rares sont les semaines à 35 heures, la plupart tournent plutôt autour de 38 ou 39 heures, et les jours de congés ne peuvent être pris lorsque les employés le souhaitent. Ils sont souvent imposés. En outre, le solde des congés doit se faire fin février, et non en

étaient en grève, responsables compris. La direction, qui dans un premier temps refusait le dialogue, a été contrainte de discuter, le directeur du site a même dû écourter ses vacances. Suite à quelques premières avancées, les grévistes ont suspendu le mouvement, mais la détermination reste intacte.

Correspondant LO

• Les éclusiers en colère

De la Seine à l'Oise, ça déborde !

Une grande partie des éclusiers préposés aux voies navigables de la Seine étaient encore en grève lundi 25 février contre les nouvelles conditions de travail qu'on veut leur imposer. La grève a commencé mardi 19 février, touchant les éclusiers de l'Oise jusqu'au Nord-Pas-de-Calais. Elle s'est étendue aux départements de l'Oise, de la Seine-et-Marne, du Val-d'Oise et des Yvelines.

Dimanche 24 février, police et gendarmerie sont venues chercher les éclusiers à domicile pour les conduire à leur poste de travail. En effet, un avis de réquisition avait été envoyé par la préfecture de l'Oise pour rouvrir les écluses et rétablir le trafic fluvial bloqué depuis près d'une semaine ; une décision qui, comme l'ont déclaré les grévistes, est une atteinte au droit de grève.

C'est l'annonce d'un nouveau « plan d'exploitation » qui a fait éclater la colère des salariés. Ce plan, qui serait applicable dès le 3 mars prochain, entraînerait une aggravation considérable des conditions de travail de 1 200 agents du Service de navigation répartis sur cinq régions. L'amplitude horaire de travail, d'abord, passerait de 12 heures à 14 heures. Deux jours fériés, celui de Pâques et celui du 14 juillet, seraient travaillés. La pause

« méridienne » du milieu de journée diminuerait, passant de trois quarts d'heure à vingt minutes. Et tout cela pour... 4,70 euros de plus par mois.

Comme partout, les effectifs sont insuffisants, les départs à la retraite ne sont pas remplacés. La direction du Service de navigation de la Seine veut donc faire travailler davantage les salariés en activité. Or les conditions de travail sont déjà très dures. Dans bien des endroits le travail se fait même manuellement, avec tout ce que cela signifie comme risques d'accidents du travail ; les éclusiers travaillent parfois des journées entières dans des endroits où il n'y a ni toilettes, ni vestiaires, ni même de quoi se laver les mains. Ils peuvent faire douze voire treize journées de travail de suite sans un seul jour de repos. Quant au pouvoir d'achat, il ne cesse de baisser. Depuis 2000, les éclusiers ont calculé une perte de 7 % de leur pouvoir d'achat.

Lundi 25 février, les travailleurs restaient déterminés. L'ordre de réquisition de la préfecture avait même encore avivé la colère de bon nombre d'entre eux. La réaction des pouvoirs publics montre leur crainte de cette arme des travailleurs qu'est la grève.

Correspondant LO

• Russie

Et après Poutine, Poutine ?

S'il avait pu y avoir, comme cela se fait dans certains pays, des paris sur l'élection présidentielle russe du 2 mars, assurément ils n'auraient pas fait recette, faute de parieurs et faute d'enjeu.

Car personne ne doute que Dmitri Medvedev, vice-Premier ministre et successeur désigné par le président russe sortant, Vladimir Poutine, sera élu. Désigné, il l'a été depuis des mois par Poutine, et cela suffit amplement. La seule inconnue, c'était le score final de celui que les sondages créditaient de 80 % d'intentions de vote ces derniers temps. Ce score final, d'ailleurs, dépendra peu des électeurs, même si une majorité d'entre eux n'avait aucune raison de voter pour un autre que Medvedev. Celui-ci apparaît en effet comme le gage, labelisé Poutine, d'une certaine continuité dans la stabilisation de l'État et d'une relative amélioration du niveau de vie, après la décennie Eltsine de chaos politique et d'effondrement social.

En fait, l'élection de Medvedev n'est qu'une formalité destinée à donner une couleur démocratique, populaire, à la désignation du nouveau chef, en titre, de la couche dirigeante et privilégiée russe par celui, Poutine, qui exerce actuellement cette fonction. Une désignation qui, apparemment, a fait l'objet d'un relatif consensus au sein des milieux dirigeants de la bureaucratie russe et des milieux d'affaires qui leur sont associés, quand ce ne sont pas les mêmes.

Ce sont d'ailleurs les fonds, semble-t-il inépuisables, des divers rouages de l'État – ce que l'on appelle en Russie les « *moyens administratifs* » – et ceux, tout aussi généreux, des entreprises, dont la prospérité dépend en partie au moins du bon vouloir des autorités, qui ont « fait » le succès de la campagne-rouleau compresseur de Medvedev.

Présent à tous les journaux télévisés depuis des mois, ses moindres visites à un hôpital, une usine, une école ont été couvertes par les médias et d'abord

par les principales chaînes de télévision du pays. Pas étonnant que, comme Poutine lors de ses deux campagnes de 2000 et 2004, Medvedev ait refusé tout débat contradictoire avec ceux qu'on n'ose appeler ses adversaires, ni même ses concurrents !

Car, décorum électoral oblige, il y avait d'autres candidats. Juste ce qu'il faut – trois – et juste comme il faut – Vladimir Jirinovski, l'ultra-nationaliste et démagogue qui n'a jamais fait défaut à Poutine ; Andreï Bogdanov, un illustre inconnu – comme à chaque scrutin présidentiel où il y a de tels figurants-comparses ; et enfin Guennadi Ziouganov, chef du parti dit communiste, aussi nationaliste, adepte de l'économie de marché et fervent supporter de l'Église orthodoxe qu'il est possible, et que le reste du monde politique dirigeant de la Russie, et ayant donc bien du mal à faire figure même de loin d'« opposition de sa majesté ».

Eh bien, malgré tout cela, le Kremlin a encore trouvé à écar-

ter de la course à la candidature des gens comme l'ex-champion d'échecs Garri Kasparov, le gouverneur Boris Nemtsov ou encore un ex-Premier ministre de Poutine, Mikhaïl Kassianov, tous trois qualifiés de « libéraux ». Ce n'est pas qu'ils auraient pu être en quoi que ce soit dangereux dans ce scrutin, mais ils auraient, quand même pu, un tout petit peu, passer à la télévision. Et faire entendre quelques critiques mal venues.

Alors, quand on a été formé à l'école du KGB (la police politique) comme Poutine, il faut croire qu'on ne se refait pas. Et qu'on ne peut se priver de faire taire même un filet de voix un peu discordant, et même s'il n'a guère d'écho dans la population.

Mais il se peut aussi – cela, c'est l'avenir qui le dira – que cette succession arrangée au sommet, de Poutine, par Poutine et avec celui, Medvedev, qu'on présente comme une création et un fidèle parmi les fidèles du même Poutine, ne soit pas autant dénuée de risque

qu'on le dit parfois.

Les clans dirigeants de la bureaucratie ont prospéré comme jamais durant les deux mandats présidentiels de Poutine. Ils aspirent, bien entendu, à ce que rien ne vienne perturber et la bonne marche de leurs affaires et la stabilité de l'État qui en est la garante, nouvellement retrouvée et encore fragile. Mais, les rivalités ne manquent pas entre les clans dirigeants du monde politico-économique russe qui chercheront, forcément, à mieux se placer auprès du nouvel élu. Il faudrait donc sans doute peu de chose pour que l'instabilité réapparaisse, par exemple du fait de rivalités entre l'équipe du nouvel élu et celle de l'ex-président Poutine, qui se contentera difficilement du rôle de second.

En tout cas, c'est l'expérience qu'avaient faite à leurs dépens Eltsine et surtout son entourage affairiste quand ils avaient cru trouver en Poutine un successeur à leur main...

Pierre LAFFITTE

• Allemagne

Des fraudeurs de haut vol

Jeudi 14 février, à 7 heures du matin, plusieurs voitures banalisées se sont arrêtées devant le domicile de Klaus Zumwinkel à Cologne et, après quelques heures de perquisition, les enquêteurs de la section financière du parquet de Bochum sont repartis en compagnie... du patron de la Deutsche Post, c'est-à-dire la Poste allemande, aujourd'hui privatisée. Soupçonné d'avoir fraudé le fisc à hauteur d'un million d'euros, celui-ci a choisi, pour éviter la prison, de coopérer avec la justice et a démissionné aussitôt de la présidence de l'entreprise.

Cet épisode digne d'une série policière n'est sans doute que le prélude à un énorme scandale. Environ un millier de personnalités riches et célèbres seraient dans le collimateur de la justice pour avoir placé leur argent au Liechtenstein afin d'échapper au fisc, soustrayant ainsi près de 4 milliards d'euros au Trésor public. « *Nous sommes parvenus à forcer les codes de l'ensemble de la banque princière LGT* », a confié un enquêteur au quoti-

dien *Handelsblatt* pour expliquer le succès de l'opération.

La petite principauté de 35 000 habitants située au cœur des Alpes, entre la Suisse et l'Autriche, est rétrograde par bien des aspects : les femmes n'y ont ainsi le droit de vote que depuis 1984 et uniquement pour les scrutins nationaux. Mais c'est surtout un paradis fiscal avec son réseau de banques, de sociétés fictives et de fondations qui permettent de déposer des fonds en toute discrétion.

Tout cela est connu depuis longtemps et il est difficile de savoir pourquoi cette affaire éclate maintenant. En tout cas, le comportement de Zumwinkel, et avec lui d'un millier de gens très fortunés, a de quoi choquer tous ceux qui ont bien du mal à boucler leurs fins de mois, comme les chômeurs auxquels on impose des contrôles tatillons et humiliants sous la menace de diminuer leurs maigres allocations.

Ce grand patron, multimillionnaire de naissance, est à la tête de la Deutsche Post depuis 19 ans. C'est lui qui a géré sa

privatisation et a licencié presque la moitié des 380 000 salariés que comptait alors l'entreprise. Mais ce défenseur patenté de l'économie capitaliste, qui touchait un salaire annuel de 3,3 millions d'euros, a éprouvé le besoin de frauder le fisc pour gagner quelques millions de plus.

Quelques jours à peine avant que ce scandale n'éclate, le cadavre momifié d'un homme de 58 ans était découvert dans une cabane de chasseurs d'une forêt de Basse-Saxe. Sans-emploi depuis longtemps, vivant seul, sans ressources depuis octobre dernier car il ne touchait plus d'allocation de chômage, il s'est laissé mourir de faim, en consignnant ses derniers moments dans un cahier retrouvé auprès de lui.

Pourriture des « élites économiques » d'un côté, misère pour les victimes de l'économie de marché, voilà le tableau qu'offre aujourd'hui la plus grande puissance capitaliste d'Europe.

Henri MARNIER

Dans une rue de Vaduz, capitale du Liechtenstein.

